



REPUBLIQUE DU SENEGAL

REGION DE SEDHIOU

=====

DEPARTEMENT DE BOUNKILING

=====

ARRONDISSEMENT DE DIAROUME

=====

COMMUNE DE FAOUNE



PLAN DE DEVELOPPEMENT COMMUNAL (PDC) 2019-2023 RAPPORT FINAL

Avec le concours financier du PAPSEN

Réalisé par le Cabinet OCC

Octobre 2018

Sigles et Abréviations

AGR : Activité Génératrice de Revenus

AJAC : Association Jeunesse Agricole de Casamance

AME : Association des Mères Elèves

ANA : Agence Nationale de l'Aquaculture

ANER : Agence Nationale de l'Energie Renouvelable

ANIDA : Agence Nationale d'Insertion et de Développement Agricole

ANPEJ : Agence Nationale pour la Promotion de l'Emploi des Jeunes

ANSD : Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie

APE : Association des Parents d'Elèves

ARD : Agence Régionale de Développement

ASC : Agents de Santé Communautaires

ASC : Association Sportive et Culturelle

ASER : Agence Sénégalaise de l'Electrification Rurale

BNSF : Bourse Nationale de Sécurité Familiale

CEC : Carte Egalité de Chance

CEM : Cours Elémentaire Moyen

CGE : Comité de Gestion des Ecoles

CGE : Comité de Gestion des Ecoles

CMU : Couverture Maladie Universelle

COLUFIFA : Comite de Lutte pour la Fin de la Faim

CPC : Classe Préscolaire Communautaire

CPC : Classe Préscolaire Communautaire

CPE : Classe Préscolaire Elémentaire

CPE : Classe Préscolaire Elémentaire

CPN : Consultation Prénatale

DIPE : Développement Intégré de la Petite Enfance

DRDR : Direction Régional de développement Rural

GIE : Groupement d'Intérêt Economique

GPF : Groupement de Promotion Féminine

IEF : Inspection de l'Education et de la Formation

MDE : Maison des Eleveurs

OCB : Organisation Communautaire de Base

OMS : Organisation Mondiale de la Santé

OMS : Organisation Mondiale de la Santé

ONAS : Office Nationale de l'Assainissement

ONG : Organisations Non Gouvernementale

OP : Organisations Paysannes

PAEBCA : Projet d'Amélioration de l'Education de Base en Casamance

PAM : Programme Alimentaire Mondial

PAPEJ : Projet d'appui à la Promotion de l'Emploi des Jeunes et des femmes

PAPSEN : Programme d'Appui au Programme National d'Investissement dans l'Agriculture au Sénégal

PDC : Plan de Développement Communal

PDL : Plan de Développement Communal

PEPAM : Projet Eau Potable

PEV : Programme Elargi de Vaccination

PNBSF : Programme National de la Bourse de Sécurité Familiale

PNDL : Programme National de Développement Local

PPDC : Projet Pôle de Développement de la Casamance

PRACAS : Programme d'Accélération de la Cadence de l'Agriculture au Sénégal

PRESEAC : Projet de Contribution à la Résilience de la Population au Renforcement de la Sécurité

PSE : Plan Sénégal Emergent

PTF : Partenaires Techniques et Financiers

SENELEC : Société Nationale d'Electrification

STD : Services Techniques Décentralisés

Liste des Tableaux

Tableau 1: Répartition spatiale de la population	16
Tableau 2: Données du Préscolaire	18
Tableau 3 : Données de l'élémentaire	19
Tableau 4: Effectif CEM Faune (2018).....	20
Tableau 5: Synthèse du diagnostic de l'éducation	21
Tableau 6: Indicateurs Santé-Nutrition	22
Tableau 7: Inventaire de l'existant	23
Tableau 8: Synthèse du diagnostic de la Santé.....	23
Tableau 9: Synthèse de l'action sociale.....	24
Tableau 10: Synthèse du diagnostic de l'hydraulique-Assainissement.....	26
Tableau 11: Synthèse du diagnostic Jeunesse, Sport, Culture et Tourisme.....	27
Tableau 12: Synthèse du diagnostic genre et promotion de la femme	28
Tableau 13: Récapitulatif des résultats de la campagne de sésame d'AJAC (2014-2017).....	30
Tableau 14: Synthèse du diagnostic de l'Agriculture.....	31
Tableau 15: Synthèse du diagnostic de l'Elevage	33
Tableau 16: Synthèse du diagnostic du secteur du commerce	34
Tableau 17: Synthèse du secteur de l'artisanat PME-PMI.....	34
Tableau 18: Synthèse du diagnostic des secteurs transport et télécommunication	36
Tableau 19 : Synthèse du diagnostic du système financier	37
Tableau 20 : Résultats mesure de performance de la commune.....	39
Tableau 21 : Synthèse du diagnostic de l'environnement	40
Tableau 22 : Synthèse du PIL.....	52
Tableau 23 : Détail du Plan d'Investissement Local	61

Liste des Graphiques

Graphique 1 : Evolution de la pluviométrie de 2004-2018 (Station de Bounkiling).....	12
Graphique 2: Répartition de l'effectif suivant le sexe	19
Graphique 3: Répartition spatiale des établissements et effectifs par zone.....	19
Graphique 4: Evolution des rendements à l'hectare des spéculations.....	30
Graphique 5: Répartition du cheptel.....	32
Graphique 6 : Répartition du coût total suivant les programmes	53
Graphique 7: Répartition du coût total du PIL par AXE.....	54
Graphique 8 : Répartition du coût par année.....	54
Graphique 9 : Répartition du coût pour chaque programme par année.....	55

Liste des cartes

Carte 1: Carte de localisation de la commune de Faune dans le département de Bounkiling.....	10
Carte 2: Occupation du sol.....	11
Carte 3: Situation Administrative de la commune	15

Table des matières

Sigles et Abréviation	1
Liste des Tableaux.....	3
Liste des Graphiques	3
Liste des cartes	3
INTRODUCTION :.....	6
A/ Contexte et Justification	6
B/ Objectifs	6
C/ Approche Méthodologique	6
I. PRESENTATION GENERALE DE LA COMMUNE	10
1.1. Situation géographique.....	10
1.2. Milieu Physique.....	11
1.2.1. Climat et pluviométrie.....	11
1.2.2. Relief et les Sols	12
1.2.3. Les ressources en eau	13
1.2.4. Les ressources végétales et animales :.....	13
1.3.Le milieu humain.....	14
II. BILAN DIAGNOSTIC.....	18
2.1. Profil Social	18
2.1.1. Education.....	18
2.1.2. Santé et Nutrition.....	21
2.1.3. Protection sociale.....	23
2.1.4. Hydraulique-assainissement	25
2.1.5. Jeunesse, Sport, Culture et Tourisme	26
2.1.6. Genre et Promotion de la femme.....	27
2.2. Profil économique	28
2.2.1. Les secteurs productifs	29
2.2.2. Secteurs d'appui à la production	33
2.3. Profil Gouvernance.....	37
2.3.1. Profil des élus	37
2.3.2. Le dispositif de bonne gouvernance	37
2.3.3. Performance de la commune	39
2.3.4. Gestion environnementale	39
2.3.5. Gestion foncière	40
III/ PLANIFICATION STRATEGIQUE	41
3.1/ Projection schématique du Plan de Développement	41

3.1.1/ Schéma de la programmation	42
3.1.2/ Schéma de la vision et articulation au PSE	43
3.2/ Programmes par Axe de Développement	44
3.2.1/ AXE 1 : Promouvoir le développement des secteurs créateurs de richesses.....	44
3.2.2/ AXE 2 : Assurer un environnement propice à la promotion du Capital humain, à l'inclusion sociale et à la gestion rationnelle des RN.....	47
3.2.3/ AXE 3 : Développer la gouvernance participative, la coopération décentralisée et le partenariat.....	50
IV/ PLANIFICATION OPERATIONNELLE	53
4.1/ Opérationnalisation du plan.....	53
4.1.1/ Analyse du PIL.....	53
4.2. Stratégie de mise en œuvre du PDC	55
4.2.1/ Principes directeurs de la mise en œuvre	55
4.2.2/ Dispositif institutionnel de pilotage	57
4.2.2.1/ Arrangement institutionnel de mise en œuvre.....	57
4.2.2.2/ Rôles et responsabilités des acteurs.....	57
4.2.3/ Instruments de mise en œuvre	58
4.2.3.1/ Le plan Annuel d'Investissement (PAI).....	58
4.2.3.2/ Le cadre de Suivi-Évaluation	59
4.2.3.3/ Cadre de Mesure des Rendements du PDC.....	59
4.2.3.4/ La Méthode de Gestion de l'information	59
4.2.3.5/ Le Rapport de performance de la mise en œuvre du PDC	59
4.2.3.6/ Les Instruments sectoriels de la mise en œuvre	59
4.2.4/ Le Financement du PDC	60
4.2.4.1/ Evaluation des coûts.....	60
4.2.4.2/ Les sources de financement.....	60
ANNEXES :	61
ANNEXE 1 :	61
ANNEXE 2 : FICHES DE PROJETS	71

INTRODUCTION :

A/ Contexte et Justification

Dans le cadre de la mise en œuvre du troisième axe d'intervention du Plan Sénégal Emergent (PSE), l'Etat du Sénégal a pris l'option irréversible d'engager une refondation majeure de son action territoriale en procédant à l'Acte III de la Décentralisation qui vise à « organiser le Sénégal en territoires viables, compétitifs et porteurs de développement durable ». Pour concrétiser cette vision, le cheminement proposé opte pour le renouveau de l'aménagement du territoire adossé à l'option stratégique de territorialisation des politiques publiques. Ces orientations stratégiques préfigurent des changements majeurs en termes de territoires, de dispositifs de gouvernance et de mécanismes de financement.

Dans ce contexte, la révision des cadres de référence du développement des collectivités territoriales (CT) selon la version de l'Acte III de la décentralisation, ainsi que l'adaptation des outils d'ingénierie du développement territorial deviennent une nécessité.

A ce titre, une Plateforme Nationale de Planification (PNP) a été mise en place depuis 2014, animée par le Programme National de Développement Local (PNDL) et coordonnée par la Direction d'Appui au Développement Local (DADL). Constituée en outre de la Direction de la Planification (DP/DGPPE) et de la Cellule d'Appui aux Elus Locaux (CAEL), la Plateforme s'est engagée dans un processus de recherche-actions, afin de contribuer significativement à l'amélioration des stratégies de développement territorial.

Ainsi, dans le cadre d'une fertilisation croisée, la Plateforme a entrepris l'enrichissement du guide de planification locale, son test dans quelques collectivités pilotes avant d'en tirer les enseignements et engagé un processus de généralisation de l'élaboration des outils de planification locale.

C'est dans ce cadre que 21 communes de la région de Sédhiou, sur requête de l'Agence Régionale de Développement de Sédhiou (ARDS), ont bénéficié de l'appui financier du Programme d'Appui au Programme National d'Investissement Agricole (PAPSEN), pour l'élaboration de leurs documents de planification de référence, précisément les Plans de Développement Communal (PDC).

B/ Objectifs

L'objectif de l'étude est d'élaborer le Plan de Développement Communal. Il s'agit de permettre à la Commune de disposer d'un outil (cadre de référence) de gestion et de pilotage du développement local.

Le processus de planification locale, envisagé dans la Commune, doit être une action qui s'intègre dans un processus global d'appui à la structuration, à l'auto promotion et à la responsabilisation des acteurs de la commune particulièrement les populations locales autour des problématiques de développement.

C/ Approche Méthodologique

La démarche méthodologique adoptée est basée sur un processus participatif et itératif avec l'implication de tous les acteurs aux différentes étapes. L'appropriation et la validation consensuelles sont érigées en principes.

Le présent Plan de Développement Communal (PDC) est composé de quatre grandes parties :

1ère partie : Introduction, Objectifs du PDC, Démarche méthodologique, présentation de la commune

2ème partie : Bilan diagnostic

3ème partie : Orientations et Stratégies de développement de la Commune

4ème partie : Elaboration du plan d'investissement 2019-2023 et identification des mécanismes de mise en œuvre du PDC.

a. Montage institutionnel du processus de planification

i. La Commission de Planification Elargie (CPE)

Instrument de pilotage, il a pour missions de superviser et de coordonner tout le processus de planification. La commission se réunit au maximum trois fois durant tout le processus de planification et est composé des représentants de toutes les catégories et sensibilités présentes dans la Commune (voir arrêté du Maire).

L'objectif est de faire participer toutes les catégories d'acteurs et d'éviter des tentatives de boycott ou d'exclusion durant cet important processus de planification. La CPE a appuyé par un Comité Technique Régional.

ii. Le Comité Technique Régional (CTR)

Il s'agit d'un dispositif incontournable, pour la validation des productions de l'opérateur en charge d'élaborer le PDC, avant la transmission au conseil municipal. Ce comité est composé de quelques Services techniques régionaux, sous la coordination de l'ARD.

Le Comité Technique Régional participe aux étapes suivantes :

- Restitution du diagnostic externe par le consultant ou l'opérateur ;
- Restitution du diagnostic participatif ;
- Cadrage des ateliers de planification (orientations) ;
- Restitution des ateliers de planification ; et
- Restitution finale du PDC.

Le Comité Technique Régional a pour principales missions de conseiller la Commission de Planification Elargie. Il est constitué, en plus de l'ARD, de :

- La Direction Régionale du Développement Rural (DRDR) ;
- Le Service Régional de la Planification (SRP);
- Le Service Régional de l'Appui au Développement Local ;
- Le Service Régional de la Statistique et de la Démographie.

⇒ **Etape 1 : Phase préparatoire**

Elle comprend :

- ✚ La mise en place de la commission de planification élargie (CPE) ;
- ✚ La formation des animateurs relais ;
- ✚ La journée de lancement :
- ✚ Le diagnostic externe / cadrage ;
- ✚ L'atelier restitution du cadrage (CT).

La phase préparatoire a permis une maîtrise de la situation de référence ainsi que les enjeux de développement de la Commune et une définition claire et partagée des TDR du PDC mais également la mobilisation des acteurs et populations concernés dans l'élaboration et la mise en œuvre.

⇒ **Etape 2. Diagnostic participatif**

Il a impliqué d'une part les acteurs intervenant dans le développement économique et social de la Commune (opérateurs économiques, les ONG, Projets et Programmes, le Conseil Rural et l'Etat à travers les structures déconcentrées, etc.) et d'autre part les populations (géographique / quartier, sociologique) dans les résultats enregistrés par rapport à leurs missions ou objectifs poursuivis, les contraintes, les capacités et les perspectives.

Cette phase fondamentale dans le processus de planification nous a permis d'avoir une connaissance précise des secteurs socio-économiques et des acteurs en termes de performance, contraintes et perspectives.

Nous avons insisté sur l'inventaire de l'existant en infrastructures (nombre, date d'implantation, par qui ? coût, gestion et entretien ?). La cartographie produite à cet effet a facilité l'analyse spatiale.

L'analyse systémique faite a permis de révéler d'une part le niveau de développement actuel de la Commune, ses contraintes majeures, et d'autre part l'existence de fondements ou conditions qui permettent d'inscrire la Commune dans une dynamique de développement durable et soutenu.

Les résultats du diagnostic ont fait l'objet d'une restitution devant les différents acteurs (élus, Services Techniques, Organisations de jeunes, de femmes, de producteurs, etc.) de la Commune.

⇒ **Etape 3 : Orientations et stratégies de développement de la commune**

Prenant en compte les différentes fonctions à acquérir ou à consolider (administrative, productive, échange, offre de services publics de qualité, cadre de vie et d'épanouissement, etc.), des orientations et stratégies spécifiques de développement de la commune ont été dégagées, lesquelles sont articulées aux préoccupations nationales prioritaires (PSE, lettres de politiques sectorielles et conventions internationales ratifiées). Une comparaison a été naturellement faite sur la situation de la

commune par rapport aux objectifs régionaux / nationaux poursuivis afin de se projeter dans le moyen et le long terme.

Ce qui a permis de faire :

- ✚ La définition de la vision et des axes stratégiques ;
- ✚ L'identification des objectifs généraux ;
- ✚ La définition des objectifs spécifiques ; et
- ✚ L'identification des lignes d'actions.

Les résultats de cette étape ont fait l'objet d'une restitution devant la CPE et le Comité Technique Régional.

⇒ Etape 4 : Elaboration du Plan d'Investissement 2019-2023

Cette phase a consisté à décliner de manière opérationnelle les actions à mettre en œuvre ainsi que quelques mécanismes de mise en œuvre et des esquisses de suivi-évaluation des actions.

Ce qui a permis :

- ✚ D'élaborer le Plan d'Investissement qui est annualisé en Plan d'Investissement Local (PIL) sur 5 ans (2019-2023) ;
- ✚ D'identifier les actions, priorisées à court, moyen et long termes ;
- ✚ D'élaborer des fiches d'actions opérationnelles, pour la mise en œuvre diligente des actions pour la première année ; et
- ✚ De définir les mécanismes de suivi évaluation des actions.

Après ces quatre étapes, le PDC provisoire a été rédigé et comporte les quatre parties annoncées ci-dessus. Ce document fera l'objet d'une restitution devant le Conseil municipal, pour adoption puis transmis au Représentant de l'Etat pour approbation.

I. PRESENTATION GENERALE DE LA COMMUNE

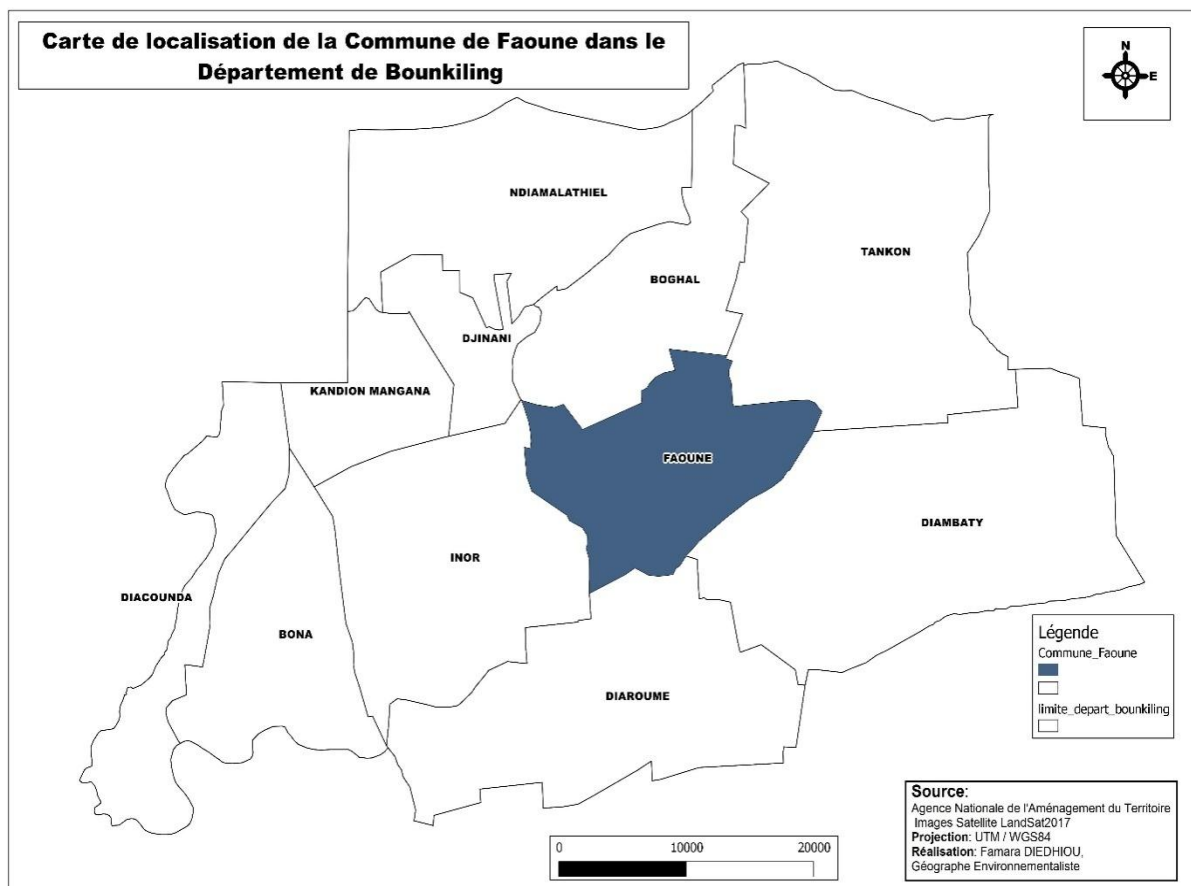
1.1. Situation géographique

La Commune de Faoune est située dans l'Arrondissement de Diaroumé, dans le Département de Bounkiling. . La communauté rurale de Faoune est devenue commune en 2014 avec la réforme de l'Acte III de la décentralisation par la **loi 2013-10 du 28 décembre** portant Code général des Collectivités locales

Elle est limitée :

- ☞ à l'Est par les Communes Diambaty et Tankon
- ☞ à l'Ouest par la commune d'Inor
- ☞ au Nord par les communes de Boghal et Djinany
- ☞ au Sud par la commune de Diaroumé.

Carte 1: Carte de localisation de la commune de Faoune dans le département de Bounkiling

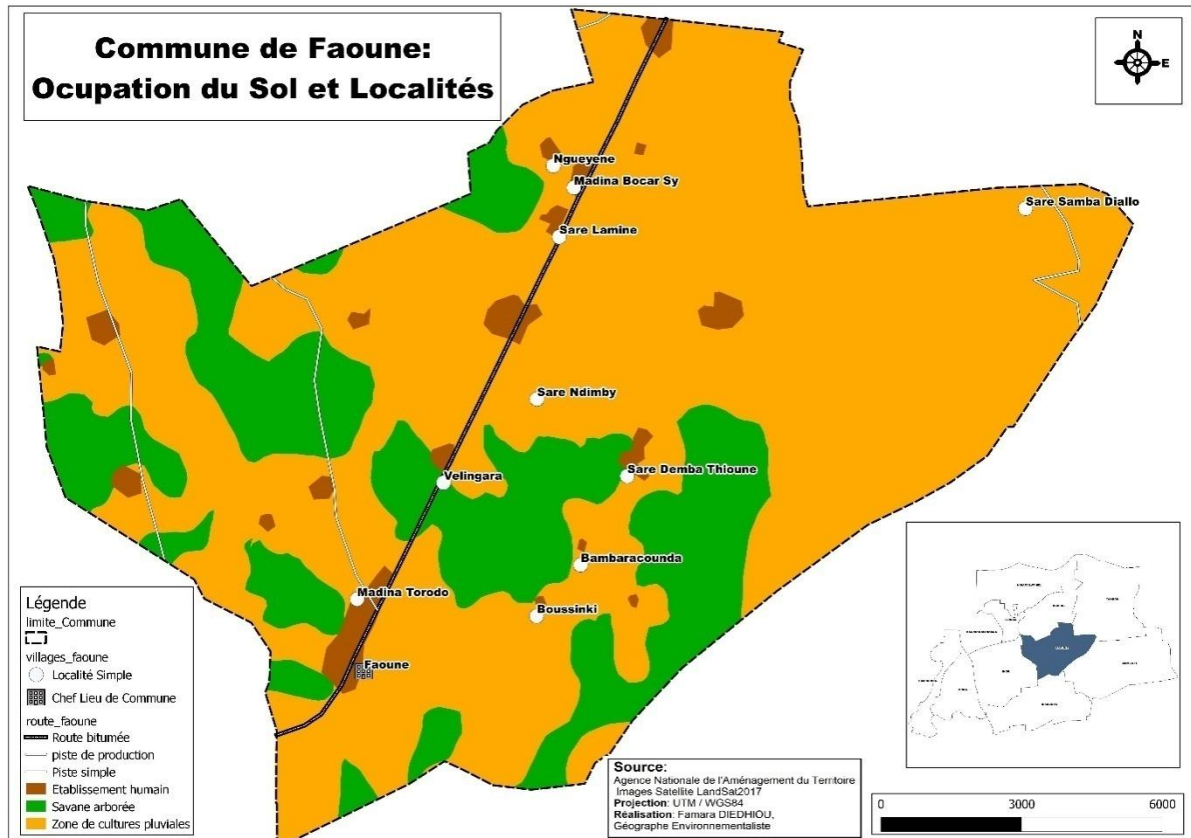


1.2. Milieu Physique

Bilan de l'occupation du sol de la commune

Les résultats du bilan de l'occupation du sol révèlent une Commune à fort potentiel agricole et forestier. Cette situation est favorisée par un milieu physique accueillant, permettant le développement des activités agro-sylvo-pastorales. La carte ci-dessous illustre cet état de fait.

Carte 2: Occupation du Sol



1.2.1. Climat et pluviométrie

⇒ Le climat :

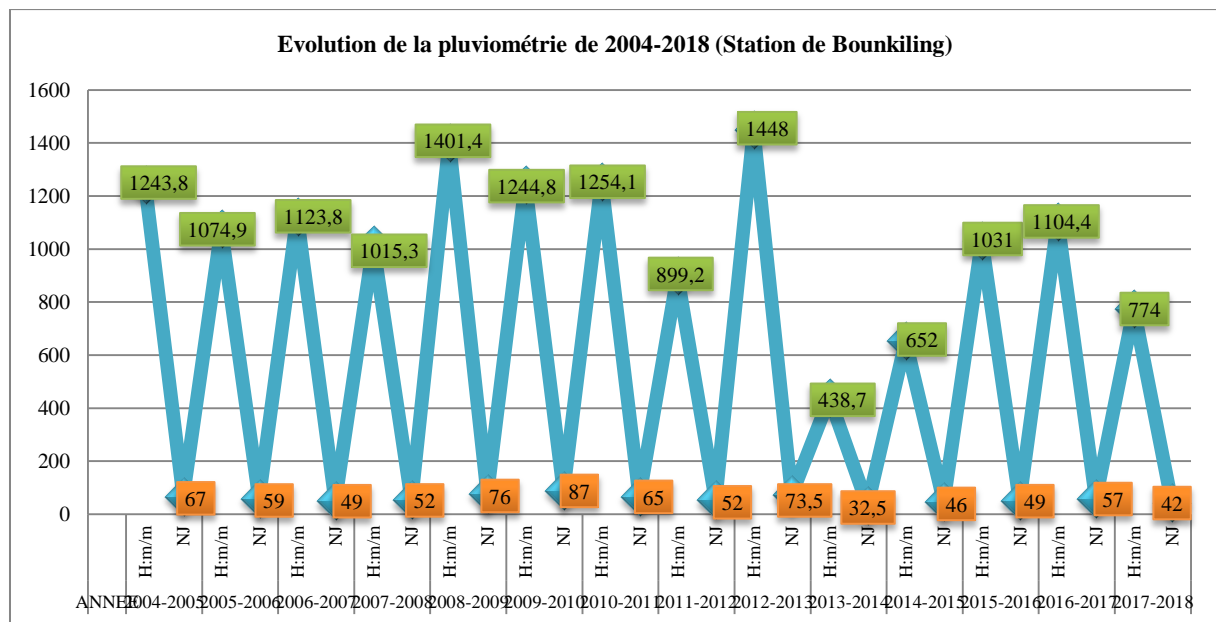
Le climat est de type soudano sahélien alternant deux saisons :

- Une saison sèche allant de novembre à mai, pendant laquelle la zone est balayée par les vents du nord (Alizé et l'harmattan) ; et
- Une saison des pluies de juin à octobre, période pendant laquelle c'est la mousson qui s'installe, celle-ci étant à l'origine des importantes précipitations que reçoit la zone.

Les températures présentent d'importantes variations pouvant aller jusqu'à 40°C en mois de juin.

⇒ **La pluviométrie**

Graphique 1 : Evolution de la pluviométrie de 2004-2018 (Station de Bounkiling)



Source : DRDR (2018)

L'analyse de la courbe nous indique une instabilité du cycle pluviométrique, qui a été plus remarquée entre 2011, 2012 et 2013.

En effet, en 2011 une baisse considérable a été observée, le maxi a été noté en 2012 avec 1448 mm en 73 jours de pluie. En 2013, ont été enregistrées les plus faibles précipitations (438.7 en 32 jours de pluie). Ces perturbations notées dans l'évolution de la pluviométrie montrent l'effet du changement climatique, qui se répercute sur les rendements agricoles.

1.2.2. Relief et les Sols

Le relief de la commune est constitué de plateaux parsemé de bas-fonds de part et d'autres du terroir favorable à la riziculture. Les sols sont de type argileux (deck), argilo sableux (deckdior), sableux argileux (diordeck).

- Les Deck-Dior : ce sont des sols argilo sableux de couleur rouge ou beige que l'on trouve sur le plateau et sensible à l'érosion. Ils sont légers et faciles à travailler. Ces types de sol sont favorables à la culture du coton, du mil, de l'arachide, du maïs, du sorgho, etc. Cependant, l'utilisation d'intrants constitue un facteur essentiel pour permettre l'amélioration de leur structure et d'augmenter les rendements.
- Les Dior Deck : ce sont des sols sableux argileux favorables aussi à la culture du mil, du maïs, de l'arachide.
- Les sols hydro morphes que l'on trouve dans les bas-fonds propices à la riziculture
- Les Sols Deck : ce sont des sols noirs, lourds et argileux, riches en matières organiques avec une bonne capacité en rétention d'eau. Ces sols hydro-morphes, sont propices au maraîchage, à la culture du riz, du coton et du maïs. On les rencontre dans les bas-fonds. Cependant, les

effets de l'érosion hydrique (ensablement), font que ces sols ont tendance à perdre leurs aptitudes. L'appauvrissement des sols qui a été notifié lors des réunions de zone peut être expliqué par plusieurs facteurs : la surexploitation, l'érosion, l'amendement ...

On note également une faible proportion de sols latérites.

1.2.3. Les ressources en eau

Elles sont composées des eaux de surface et souterraines.

La commune dénombre 12 marres dans les 31 villages et qui se forment d'Est en Ouest grâce au ruissellement des eaux de pluies abondantes dont l'aval représente l'affluent de Bagadadji dans la commune de Diaroumé. Malgré l'importance des eaux de surface, la plupart tarissent à partir du mois de janvier, entraînant ainsi des difficultés d'abreuvement du bétail.

La nappe phréatique et celle du maëstrichtien alimentent les eaux souterraines accessibles par les puits et forages. La profondeur de la nappe varie entre 35 et 50 m d'est en Ouest vers les terres hautes. Ces eaux constituent la principale source d'eau consommable pour les populations.

Cependant, les points d'eau restent insuffisants au regard des besoins en eau de surface pour l'abreuvement du bétail et de l'absence d'aménagement de bassins de rétention en vue de développer des spéculations maraichères.

1.2.4. Les ressources végétales et animales :

⇒ Les ressources végétales :

Le couvert végétal est fortement influencé par les conditions climatiques dont la pluviométrie et les actions anthropiques. Il est composé de trois strates : la strate herbacée, arbustive et arborée. La commune ne dispose pas de forêt classée encore moins de forêts communautaires.

La végétation est de type Soudano- Guinéen et caractérisée par des peuplements assez homogènes. L'étage dominant avec des arbres atteignant 5 à 18 m de haut, est composé des espèces suivantes : Dimb, venn, caïlcédrat, kapokier, fromager, lenké (afzeliaafricano), beer, iir, nété, baobab, santan (danielaolivary) et le palmier à huile.

L'exploitation forestière est aussi présente dans la localité avec l'existence de produits de cueillettes abondants, dont on peut citer : le Nété, le pain de singe, le Saba senegalensis (madd), le tol, l'anacardium et le Solom. Aucune initiative de filière organisée autour de l'exploitation des produits de cueillettes, elle se fait à titre individuel et informel avec une utilisation irrationnelle de la ressource.

⇒ Les ressources animales :

La commune dispose d'une faune importante, compte tenu de l'habitat naturel existant. Elle est constituée principalement de gibier à poils (chat, hyène, chacal, phacochère, lièvre...), de gibier à plumes (pintades, canards, sauterelles, pigeons, perdrix, grand calao, tourterelles, perroquets ...) et des primates (galagodu Sénégal, le patas, le singe, le babouin...).

1.3.Le milieu humain

⇒ Répartition spatiale et Zonage

Selon les données du recensement de 2013 effectué par l'Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie (ANSD), la population de Faoune est de treize mille quatre cent soixante (13.460) habitants avec un taux de 48,7% de femmes.

En 2018, la population est estimée à 15.886 habitants avec un pourcentage de femmes inchangé.

Cependant, la répartition de la population sur le terroir montre une certaine disparité car étant inégale.

En effet, la commune dénombre officiellement 31 villages répartis en trois Zones¹ (la zone de Faoune, la zone de Touba Mouride et la zone de Médina Bocar Sy). La répartition spatiale montre que la Zone de Touba Mouride est la plus peuplée avec 5089 habitants soit 37,8% de la population totale, suivie de la Zone de Faoune avec une population de 4548 soit 33,8% et la Zone de Médina Bocar Sy avec 2502 habitants.

Cette concentration de la population dans la Zone de Touba Mouride, malgré qu'elle n'abrite pas le chef-lieu de commune est due au fait qu'elle regroupe l'essentiel des infrastructures commerciales ("louma" + foirail) de la commune, à laquelle il faut associer son accessibilité. Ses habitants viennent essentiellement du nord et sont majoritairement des Wolofs et Sérères, et sont réputés être de grands cultivateurs.

¹Ce Zonage a été effectué suivant le critère de proximité et de bon voisinage; compte tenu de l'homogénéité des caractéristiques physiques socio culturelles et économiques

Carte 2:Situation Administrative de la commune

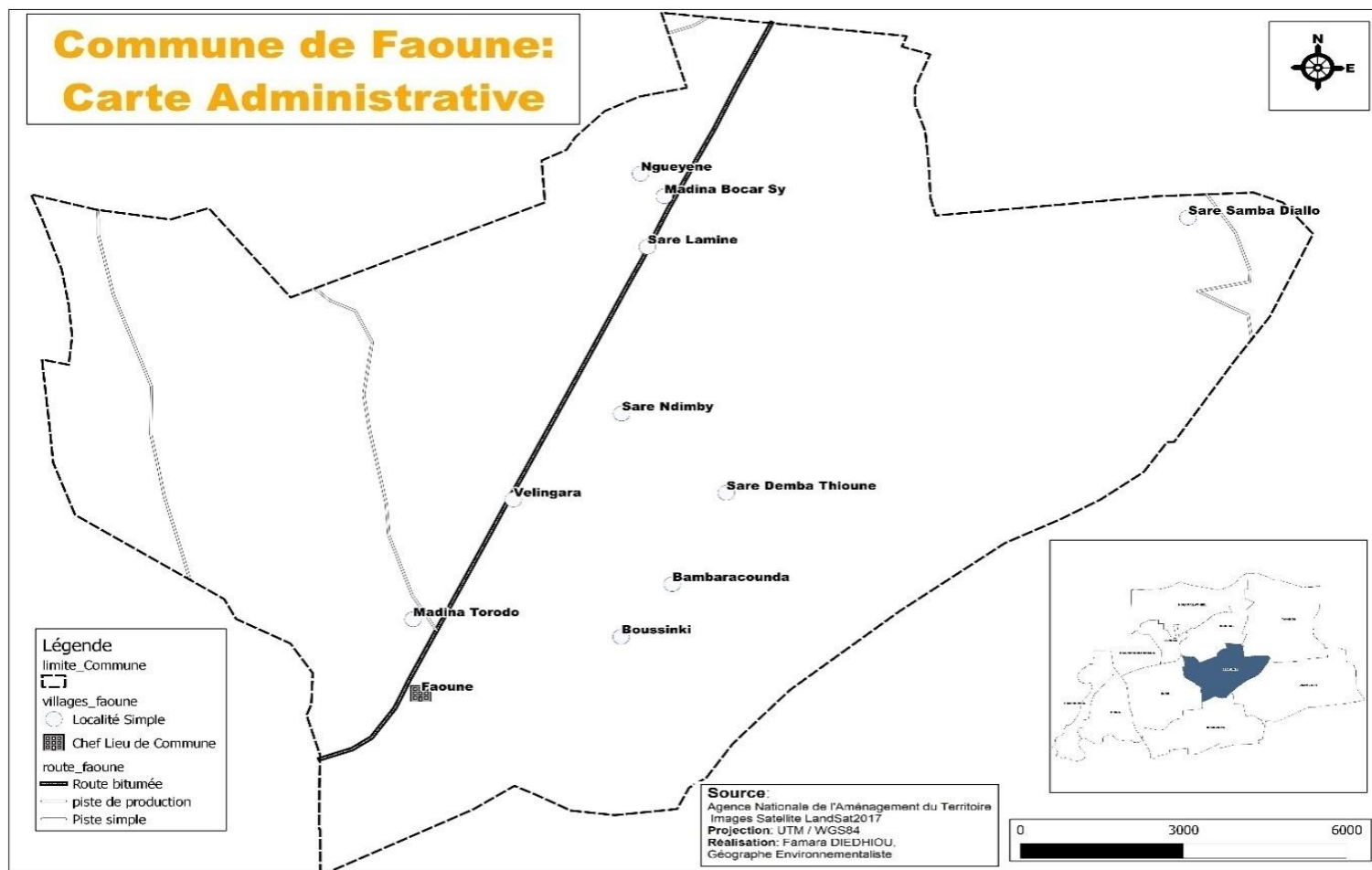


Tableau 1: Répartition spatiale de la population

Zone	Villages polarisés	Nombre de concessions	Nombre de ménages	Démographie (ANSD 2013)			Infrastructures sociales de base
				Total Hommes	Total Femmes	Population Totale	
FAUNE	Total villages (14) Faune, SinthiouTouré, Sinthiou AlimouBarry, Boussoura, SaréAlpha, Boussinky, SinthiouOmarDiao, Diamaguène, Bambaracounda, MédinadembaGano, ToubaMbacké, Taabatou, SinthiouSellou, Soumacounda	434	720	2805	2782	4548	01 DIPE (Faune) 05 établissements élémentaires (SinthiouA.Barry, MédinaDembaGano, SaréAlpha, Boussinky, Faune) 01 CEM (Faune) 01 Poste de santé (MédinaDembaGano)
TOUBA MORIDE	Total villages (10) ToubaMouride, FassNdiayène, Diokoul, MédinaDiamal, SaréDembaThioune, SaréBalla, MissiraBoubacarDieng, SaréDembélé, Keur Sett, DarouDine	339	383	2557	2531	5 089	02 DIPE (ToubaMouride) 04 établissements élémentaires) ToubaMouride, FassNiayène, DarouDine, SaréDembaThioune 01 Forage 01 Case de santé
MEDINA B. SY	Total villages (7) Saré Pathé Diallo, MédinaBocarSy, Nguéyène, SaréLamine, Médinatoukoune, SaréMoctar, MédinaTawfekh	190	226	1241	1263	2502	03 établissements élémentaires) Médina bocarSy, Nguéyène, SaréMoctar 01 case de santé

Source:RGPHAE 2013 (ANSD)/Enquêtes de terrain, juillet-août 2018

⇒ **Ethnies et religions**

La population est composée en majorité de peulh, de wolof et de manding ; ils sont suivis des sérères, des bamabaras, des diahanké et des diolas qui représentent les minorités ethniques. La population est musulmane à plus de 98%.

⇒ **Urbanisme et habitat**

Les habitations sont généralement en banco avec des toits en paille. Au niveau des gros villages on retrouve des maisons en dur avec des toits à majorité en Zinc. Les concessions sont groupées, avec une absence de plan d'alignement pour toute la commune.

Du point de vue urbanistique, on note l'inexistence de plan d'alignement, quant au lotissement, c'est en cours dans les villages de Faoune et Touba Mbacké, pour ceux de Touba Mouride et Missira Boubacar Dieng, c'est en projet.

⇒ **Mouvement de la population**

Les mouvements migratoires touchent essentiellement les jeunes et se manifestent dans les deux sens: l'exode rural vers les villes du Nord (Dakar, Louga). Il y'a deux tendances: la migration temporelle des élèves et surtout des jeunes filles qui, pendant les grandes vacances, se rendent dans ces grands centres pour exercer de petits métiers pour mieux préparer les rentrées scolaires ou en appui à leurs familles respectives. Parallèlement, les jeunes garçons rejoignent leurs villages respectifs afin d'aider leurs parents dans les travaux champêtres.

Pour les départs, il faut aussi noter les destinations vers l'Europe (Italie) avec le phénomène de l'émigration non régulière, dont les motifs sont principalement économiques: recherche d'emplois ou d'un avenir meilleur. Les populations émigrent aussi vers les autres pays de l'Afrique tels que la Gambie, la République de Guinée et le Congo.

II. BILAN DIAGNOSTIC

La commune de Faoune dispose certes d'infrastructures, cependant il faut noter qu'il y'a un énorme gap à combler en termes d'infrastructures sociales de base (santé, hydraulique, éducation) compte tenu des besoins de la population. Le bilan diagnostique ci-après permet de faire la situation.

2.1. Profil Social

2.1.1. Education

⇒ L'enseignement préscolaire

En ce qui concerne le Développement Intégré de la Petite Enfance (DIPE), concernant précisément les enfants de 3 à 5 ans, la commune ne dispose que de trois infrastructures, à savoir une Classe Préscolaire Elémentaire à Faoune (CPE) et deux Classes Préscolaires Communautaires (CPC) à Touba Mouride. Le nombre d'établissements préscolaires est très faible au regard de la taille de la commune. Cependant, cette situation peut être expliquée par les réalités de la localité qui mise plus sur l'enseignement coranique à bas âge.

Par ailleurs, l'enseignement préscolaire fait face à un certain nombre de contraintes auxquelles il faut pallier.

En effet, on note un manque de matériels et d'équipements (glissoir, balançoire, tables, chaises) et une absence de Case des Tout Petits. A cela s'ajoute l'insuffisance de personnel.

Tableau 2: Données du Préscolaire

Indicateurs	Caractéristiques
Infrastructures	2 CPC + CPE
Effectif Total	101
Effectif Filles	54 (53, 5%)
Total Enseignants	3
Ratio enseignants/ élèves	1/33
Source : IEF Bounkiling (2018)	

Le cycle élémentaire comporte 12 établissements dont 7 à cycle complet avec deux franco-arabes. La répartition des établissements élémentaires suivant les zones nous donne : (05) pour la zone de

Faoune, (04) pour la zone de Touba Mouride et (03) pour la zone de Médina

Bocar Sy. Pour ce qui est de l'existant, l'élémentaire compte 40 classes en dur, 16 en abris provisoires, soit 40%.

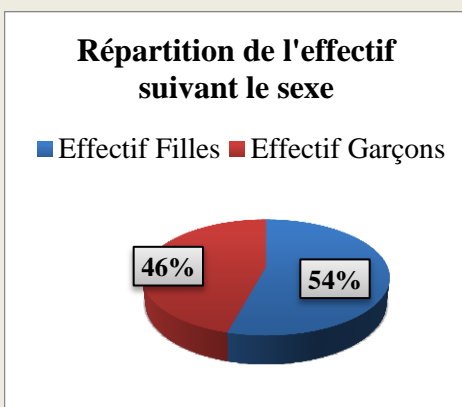
Avec un effectif total de 1916 élèves, les filles sont plus représentatives avec un effectif de 1039 contre 877 pour les garçons, soit 54,2%. Au regard du tableau récapitulatif des indicateurs de l'offre et de la qualité du service, le ratio nombre d'élèves par enseignants qui est de 32,38 est loin des normes de l'émergence qui se situe entre 15 et 25 élèves par enseignant. Pour le ratio élèves par table 2,44 qui est supérieur à la norme, et il faut noter que 40% des tables sont en mauvais état. Quant au ratio élève/classe (35,48) est proche de la norme. L'analyse de ces indicateurs confirme l'insuffisance du personnel ainsi que l'équipement qui a été souligné lorsdes réunions de Zone, ainsi le

besoin d'améliorer l'accès aux commodités au sein des établissements qui reste faible. Cependant, pour le besoin de construction de nouvelles salles de classe ne se pose pas, il faut juste résorber les abris provisoires.

Tableau 3 : Données de l'élémentaire

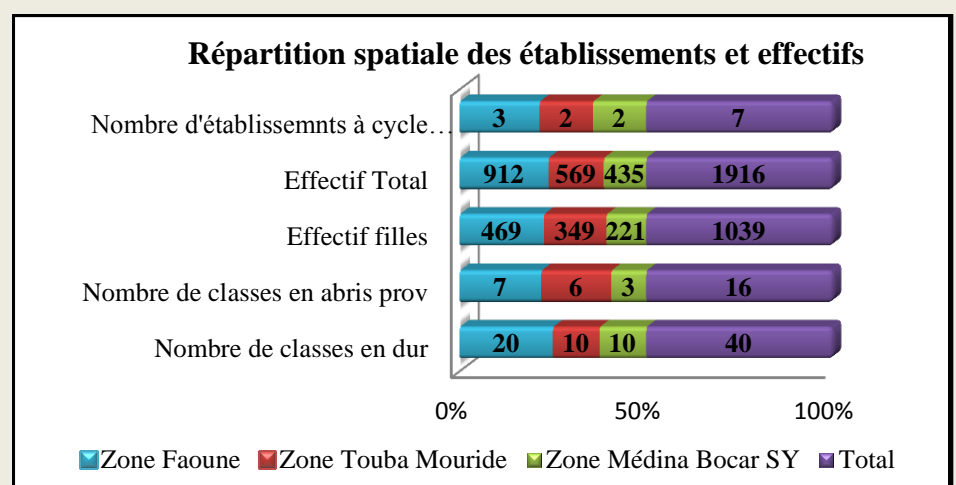
INDICATEURS	CARACTERISTIQUES
Infrastructures	12
Population scolarisée	1916
Taux de réussite au CFEE en 2017	59,70%
Taux de réussite à l'entrée en 6 ^{ème} 2017	69,12%
Ratio élèves / classes	35,48 sensiblement = à la norme de l'émergence 35
Ratios élèves / tables-bancs	2,44
Ratio enseignant /élèves	32,38 > à la norme
Accès aux commodités	
Eau	34% (4/12)
Electricité	0%
Toilettes	41,6% (5/12)
Clôture	0%
Source : IEF Bounkiling (2018)+ enquête PDC	

Graphique 22:Répartition de l'effectif suivant le sexe



Source : Réalisé à partir des données Enquête PDC (2018)

Graphique 33: Répartition spatiale des établissements et effectifs par zone



Source : Réalisé à partir des données enquête PDC (2018)

La commune dispose d'un seul établissement dans le moyen à Faoune, avec un effectif total de 456 pour un taux de représentativité des filles de 39,5%. De 54% au cycle primaire, le taux de représentativité des filles est passé à 39,5%, soit une baisse de 14,5 points. Cette situation s'explique par le problème du maintien des filles à l'école, du fait des pratiques de mariages précoces. Ce qui constitue un facteur de disparité. Le maintien des filles à l'école constitue un réel problème.

En effet, l'analyse du tableau des effectifs de 2018 ci-dessous nous montre une tendance à la baisse des effectifs entre la 6^{ème} et la 3^{ème}. Cependant, malgré ce fait, le CEM réalise de bons résultats avec une moyenne de taux de réussite au BFEM de 74,04% entre 2014-2017.

Tableau 4: Effectif CEM Faoune (2018)

6 ^{ème}			5 ^{ème}			4 ^{ème}			3 ^{ème}			Total		
G	F	T	G	F	T	G	F	T	G	F	T	G	F	T
102	80	182	57	36	93	61	29	90	56	35	91	276	180	456

Source : IEF Bounkiling (2018)

Pour les besoins en infrastructures et équipements, le CEM a bénéficié du projet clé à main, dans le cadre de la mise en œuvre du Projet d'Amélioration de l'Education de Base en Casamance (PAEBCA), ce qui permettra de combler le gap infrastructurel.

Pour ce qui est de la gouvernance scolaire, du préscolaire au moyen, elle est assurée par l'existence des CGE (Comité de Gestion des Ecoles), des APE (Association des Parents d'Elèves), et des AME (Association des Mères Elèves). Il faut noter une insuffisance de dynamisme des APE qui se résument pour la plupart en une personne et le non renouvellement du bureau.

⇒ L'enseignement arabo-coranique

L'enseignement arabe est aussi présent dans la commune avec trois écoles (Touba Mouride et Missira). Pour ce qui est des « Daaras », les résultats de la collecte des données effectuée pour l'élaboration du PDC montrent la présence de 50 « daaras » avec un effectif de 2275 apprenants dont 215 ont moins de 5 ans. Les « Daaras » sont des structures non formelles dont le curriculum est principalement la mémorisation du coran et les principes de l'islam. Ces établissements font face à un certain nombre de contraintes que sont l'absence d'infrastructure. Hormis, cela ce sous-secteur de l'éducation ne bénéficie d'aucune forme d'aide ou de subvention.

Tableau 5: Synthèse du diagnostic de l'éducation

Potentialités	Contraintes	Hypothèses de solution
<p>☞ Enseignement Préscolaire</p> <ul style="list-style-type: none"> 01 CPE (Faoune) 02 CPC (Touba Mouride) 	<ul style="list-style-type: none"> Absence de CTP Faible représentativité du préscolaire Insuffisance d'équipements (jouets, tables banc, balançoires glissoires...) Absence de salle de classe pour les CPC (Touba Mouride) Absence de clôture Insuffisance d'infrastructures scolaires Insuffisance d'équipements scolaires Insuffisance des points d'eau Insuffisance des blocs d'hygiène Absence de blocs administratifs Insuffisance de CEM Absence d'électrification Insuffisance de personnel absence de blocs administratifs Existence des abris provisoires prim et moyen (24) Problème de l'état civil (780 élèves sans état civil en 2017) Insuffisance de commodités Manque de soutien 	<ul style="list-style-type: none"> Promouvoir l'enseignement préscolaire (Case des tout-petits) Renforcer les équipements Construire 2 classes pour les CPC Clôturer les établissements Construire des établissements (Boussoura, Sinthiou Touré, Bambara Counda, Diamaguène, Touba Mbacké) Acquérir ou réparer 317 tables banc Adduction en eau des établissements (Nguéyène Saré Moctar, Médina Demba Gano, Médina Alimou Barry, Boussinky, Saré Demba Thioune, FassNdiayène, Darou Dine) Construire des blocs d'hygiène (Darou Dine, FassNdiayène, saré alpha, Boussinky, Saré Moctar, Darou Dine, FassNdiayène) Aménager des blocs administratifs Construire un CEM à Touba Mouride Electrifier les établissements (solaire-Senelec) Renforcer le personnel enseignant français et arabe Construire des blocs administratifs Construire 24 salles de classe Maintenir le dispositif existant Appuyer l'éducation arabo-coranique
<p>☞ Enseignement Primaire</p> <ul style="list-style-type: none"> 12 écoles élémentaires 40 salles de classes construites 50 enseignants 		
<p>☞ Enseignement Moyen</p> <ul style="list-style-type: none"> 01 CEM 15 enseignants <p>⇒ Existence de blocs d'hygiène (41,6%)</p> <p>⇒ Présence des APE, CGE, AME</p> <p>⇒ Partenaires d'appui UNICEF, PASEB, PADSER, PAEF, PEPAM/UE</p>		
<p>☞ Enseignement arabo-coranique</p> <ul style="list-style-type: none"> 03 Ecoles arabes 50 « Daaras » 		

Source : Enquête PDC (2018) + Diagnostic participatif et technique

2.1.2. Santé et Nutrition

⇒ Situation générale de la santé

Avec une population estimée à 15886 habitants en 2018, la commune de Faoune dispose d'un seul (01) poste de santé, trois (03) cases de santé non fonctionnelles. Compte tenu des normes OMS (un infirmier pour 3000 habitants et un poste de santé pour 5.000 à 7.500 habitants), il est urgent pour Faoune de disposer d'autres infrastructures sanitaires.

En effet, le seul poste de santé dont dispose la commune ne remplit pas les critères pour offrir des soins de qualité aux populations. Le poste ne dispose ni de source d'énergie, ni de point d'eau, sans

compter l'insuffisance d'équipement, de personnel qualifié et de médicaments. Tous ces facteurs font que les populations, pour bénéficier de soins, se rendent parfois à MadinaWandifa ou en Gambie (pour les villages proches de la frontière).

Pour ce qui est de la situation de non fonctionnalité des cases de santé, cela est dû à l'inexistence de personnel (ASC). Ainsi, pour améliorer l'indicateur « Nombre d'accouchements assistés par un personnel qualifié », les cases de santé évacuent les cas d'accouchement reçus vers le Poste de santé et à la longue ces cases de santé ne sont plus fréquentées. Cette absence de fréquentation a eu un impact négatif sur le personnel non qualifié qui compte sur les ressources des cases pour avoir un revenu.

Ainsi, l'urgence d'ériger la case de santé de Touba Mouride en poste de santé se présente vu l'importance de la population, le flux de populations que cette localité reçoit au marché hebdomadaire. Compte tenu de ces contraintes, le renforcement des structures sanitaires, l'amélioration des prestations de services (renforcement équipements, personnel, médicaments...) doivent être au cœur des préoccupations des élus locaux.

Par ailleurs, au regard des indicateurs de santé et de nutrition (voir tableau), il en

ressort un très faible taux d'enregistrement de cas de malnutrition et de non-respect du calendrier des CPN avec un taux de 16%, alors que l'indicateur au niveau régional était de 50% en 2017. Cependant, pour ce qui est du taux d'utilisation des CPN, la commune dépasse la moyenne régionale qui est de 93%. Pour ce qui concerne les cas de diarrhées, le nombre important attire l'attention sur la qualité de l'eau mais aussi sur les conditions d'hygiène des populations.

Par contre, l'objectif qui a été fixé dans le PSE en ce qui concerne le taux d'achèvement du PEV (80%), la commune l'a largement dépassé avec un taux de 97%.

Tableau 6: Indicateurs Santé-Nutrition

Indicateurs Santé	Indicateurs Nutrition
Taux d'utilisation CPN = 143%	Taux de malnutrition = 0.15%
Taux d'achèvement CPN = 16%	Nombre d'enfants malnutris = 3
Taux d'achèvement PEV = 97%	Nombre d'enfants de 0-23 mois bénéficiant de services nutritionnels (pesées mensuelles) = 531
Taux de consultation post natales= 13	Nombre d'enfants de 6-59 mois bénéficiant de surveillance nutritionnelle = 174
Nombre de cas de maladies diarrhéiques = 420	

Source : Région Médicale de Sédhiou (rapport de 2017)

Tableau 7:Inventaire de l'existant

Infrastructures	Equipements	Personnel	Gaps
Poste de santé (Dispensaire+ maternité) Localité : Médina DembaGano Source d'eau : Néant Source d'énergie : Néant	✓ Lits d'observation (10) ✓ Table d'accouchement ✓ Poubelle à pédale ✓ Bassin (10) ✓ Potence ✓ Tensiomètre	✓ Infirmier (01) ✓ Sage-femme (01) ✓ ASC (02) ✓ Matrones (02) ✓ BadieneGokh (nd) ✓ Relais (2)	✓ Ambulance ✓ Electricité ✓ Eau ✓ Incinérateur ✓ Tambours ✓ Tensiomètre

Source : Enquêtes de terrain, juillet-août 2018

Tableau 8:Synthèse du diagnostic de la Santé

Potentialités	Contraintes	Hypothèses de solution
<ul style="list-style-type: none"> ☞ 01 Poste de santé (Faoune) ☞ 03 Cases de santé (Touba Mouride, Darou Dine et Médina B.SY) ☞ Existence d'une pharmacie ☞ Existence des CMU (0-5 ans et élèves) ☞ Existence d'une mutuelle de santé (Faoune) ⇒ Partenaires : USAID Neema, Africar, AJAC Colufifa, Kafoo, Tutoraplou, Ademas, AJE) 	<ul style="list-style-type: none"> • Absence de moyen d'évacuation des malades • Insuffisance des structures de santé (cases NF) • Difficultés d'accès aux structures sanitaires (éloignement de certains villages) • Insuffisance de médicaments et d'équipements • Insuffisance de personnel qualifié • Absence d'eau au poste de santé (mini forage NF) • Absence de source d'électrification au poste (panneau NF) 	<ul style="list-style-type: none"> • Doter le poste d'une ambulance • Eriger la case de Touba Mouride en poste de santé • Faire fonctionner les cases • Renforcer la dotation en médicaments et équipements • Renforcer le personnel qualifié • Réhabiliter la pompe du mini-forage • Acheter un nouveau panneau solaire/ électrifier le poste avec le réseau de la SENELEC

Source : Enquête PDC (2018) + Diagnostic participatif

2.1.3. Protection sociale

Le Sénégal, dans sa politique de développement inclusif, met en avant les besoins différenciés des femmes, des enfants, des groupes vulnérables en leur assurant un accès équitable aux opportunités. Pour ce faire, un ensemble de projets et programmes ont été mis en œuvre (BNSF, CEC, CMU...).

Les populations de la commune de Faoune bénéficient des politiques sociales mises en œuvre par l'Etat sénégalais. Ainsi, la commune dénombre 227 ménages bénéficiaires de la BNSF (Bourse Nationale de Sécurité Familiale) dont les membres de ces familles sont enrôlés dans les mutuelles pour bénéficier de la CMU (Couverture Maladie Universelle). Les personnes vivant avec un handicap sont aussi prises en compte avec 63 détentrices de la CEC (Carte d'Egalité des Chances).

Par ailleurs, la commune mène une politique dans le domaine de la protection de l'enfance. Ce secteur a pour objectif d'améliorer les conditions de vie des enfants en situation difficile. Bien vrai que la commune de Faoune n'a pas encore instauré le conseil municipal des enfants, elle a un Comité Communal de Protection de l'Enfant (CCPE). Ce comité a été mis en place par l'UNICEF par le biais du CDPE (Comité Départemental de Protection de l'Enfant). Il est chargé de prendre en charge les besoins des enfants en difficultés au niveau de la commune. Il existe des démembrements au niveau village appelés Comités Villageois de Protection de l'Enfant (CVPE). Cependant, la contrainte majeure de l'action sociale dans la commune est : l'insuffisance de moyens pour la mise en œuvre des politiques en faveur des personnes vulnérables. Il convient alors pour plus d'équité de trouver d'avantage d'appui pour une meilleure prise en charge des besoins de ces couches vulnérables.

Tableau 9: Synthèse de l'action sociale

Potentialités	Contraintes	Hypothèses de solution
<ul style="list-style-type: none"> ☞ Accès à un service d'action sociale (département). ☞ Existence d'un comité de protection de l'enfance ☞ Existence de 63 bénéficiaires de la CEC (nbreprov). ☞ Existence de 227 ménages bénéficiaires du PNBSF. ☞ Existence de programmes conçus pour la prise en charge des groupes vulnérables (RBC pour les personnes vivant avec un handicap ; PAPA pour les personnes du troisième âge, ENFANCE Déshérité pour les femmes veuves, talibés et orphelins) 	<ul style="list-style-type: none"> • Insuffisance des montants alloués au programme de l'action sociale. • Existence de 50 « Daaras » avec 824 « talibés » • 99 personnes vivant avec un handicap • Non prise en compte du secteur de la protection sociale par les CL qui devraient tenir des programmes d'action sociale dans leur commune respective. • Absence d'organisation des groupes cibles de l'action dans certaines communes 	<ul style="list-style-type: none"> • Chercher des partenaires • Sensibiliser les groupes sur la nécessité d'avoir des organisations

Source : Enquêtes de terrain, juillet-août 2018 + Diagnostic technique

2.1.4. Hydraulique-assainissement

Les ressources en eau dans la commune sont composées d'eau souterraine (nappe phréatique, miocène, etc.). La nappe phréatique et maestrichtien constituent les principales sources d'approvisionnement en eau des populations à travers notamment les puits (qui sont pour la plupart non protégés) et le forage. Ces points d'eau sont utilisés pour l'usage domestique et l'abreuvement du bétail.

La commune a une faible couverture en eau potable 32% (10 villages raccordés sur 31), qui est très loin de l'objectif de 98% fixé dans le PSE pour le milieu rural. Par ailleurs, les conditions d'accès à l'eau potable restent difficiles, vu l'insuffisance de bornes fontaines (22) et l'inexistence de branchements privés, auxquelles il faut ajouter le tarissement des puits à partir des mois d'avril et mai. Ainsi, le puisage de l'eau constitue encore une tâche quotidienne des femmes, qui est rendu pénible du fait de l'état défectueux des pompes.

Pour ce qui est de l'assainissement, la commune n'a pas un dispositif de collecte et d'évacuation des ordures ménagères. Ainsi, on note une prolifération des dépôts sauvages pouvant entraîner des problèmes de santé publique, d'où le nombre important de cas de diarrhées enregistrés. En ce qui concerne l'accès des ménages à des latrines modernes, la proportion reste faible avec des pratiques de défécation à l'aire libre.

Tableau 10: Synthèse du diagnostic de l'hydraulique-Assainissement

Potentialités	Contraintes	Hypothèses de solution
<p>☞ Hydraulique</p> <ul style="list-style-type: none"> Existence d'un forage : (Touba Mouride) Existence de 25 puits modernes (Faoune, Saré Alpha, Médina DembaGano, Touba Mouride, Missira, Médina Ndiamal, SaréMouctar) Existence de 22 bornes fontaines (Saré Pathé, Nguéyène, Saré Lamine, Médina BocarSy, Makatoukoune) Branchement privé (en cours) <p>☞ Assainissement</p> <ul style="list-style-type: none"> Construction de 4 blocs d'hygiène à Touba Mouride (Mosquée, louma, école élémentaire, école arabe) Partenaires : PEPAM-UE, ONAS 	<ul style="list-style-type: none"> Insuffisance des points d'eau Insuffisance de Forage Insuffisance de villages raccordés à un forage Puits non couverts (risques de contamination) Insuffisance de latrines modernes Absence de dispositif de collecte et d'évacuation des ordures Insuffisance de sensibilisation sur les normes d'hygiène 	<ul style="list-style-type: none"> Renforcer les bornes fontaines Construire un forage à Faoune Raccorder les villages SaréDembaThioune-Darou Dine= 4km ; Médina Diamal- FassNdiaye= 6km ; Médina Diamal-ThiyeDembelé= 8km ; Diokoul-KeurSette= 6km Former les populations et communiquer sur les techniques de potabilisation de l'eau. Faire bénéficier le maximum de ménages du projet de l'ONAS avec la construction de latrines modernes Mettre en place un dispositif de collecte et d'évacuation des ordures (gros villages) Sensibiliser la population sur les enjeux d'hygiène et d'assainissement

Source : Diagnostic participatif

2.1.5. Jeunesse, Sport, Culture et Tourisme

⇒ Jeunesse et Sport

Les infrastructures, pour la promotion de la jeunesse, la commune en compte une seule qui se trouve être le foyer des jeunes de Faoune avec une absence d'aires de jeux aménagées. La dynamique associative du sport est soutenue par l'existence de treize (13) ASC dont l'essentiel des activités se résume au football avec l'organisation des « Navétane », mais pour avoir des revenus elles font aussi des prestations de services surtout pendant la campagne agricole (cultiver des champs).

Elles mènent aussi des activités citoyennes à savoir le désherbage des établissements scolaires.

D'autres sports tels que la lutte y sont également pratiqués. Ces ASC, pour la plupart n'ont pas de reconnaissance juridique. Par ailleurs, la jeunesse fait face à un manque de qualification, de centre de formation professionnelle, d'emploi et une insuffisance d'activités génératrices de revenus, ce qui la pousse à l'exode rural ou à l'émigration non régulière.

⇒ Culture et Tourisme

Le secteur touristique n'est pas développé dans la zone avec l'inexistence d'infrastructures. Pour ce qui est de la culture, on note l'organisation de journées culturelles dans tous les villages ainsi que l'existence d'une troupe théâtrale et d'un orchestre.

Tableau 11: Synthèse du diagnostic Jeunesse, Sport, Culture et Tourisme

	Potentialités	Contraintes	Hypothèses de Solution
<p>Jeunesse et Sport</p> <p>Culture et Tourisme</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Existence d'un foyer (Faoune) ▪ Existence de 19 ASC dont 03 avec reconnaissance juridique ▪ Pratique différents sports (lutte et le football) ▪ Activités citoyennes menées par les ASC (désherbage des établissements) ▪ Existence d'une troupe théâtrale ▪ Existence d'un orchestre (musique) <p>Organisation de journées culturelles</p>	<p>Inexistence d'aires de jeu aménagées</p> <p>Inexistence d'un centre de formation professionnel</p> <p>Manque d'emploi</p> <p>Absence de partenaires et de structures d'encadrement des jeunes</p>	<p>Aménager des aires de jeu</p> <p>Mettre en place un programme de Renforcement de capacités des jeunes</p> <p>sensibiliser sur l'existence des projets et programme comme FONGIP, ANPEJ, PAPEJ, DER.</p>

Source : Diagnostic participatif

2.1.6. Genre et Promotion de la femme

Les femmes représentent 48,7% de la population de la commune, elles se regroupent en GPF (18) et GIE (23). Conformément à l'objectif de la « Promotion et de l'équité du Genre » du PSE (autonomiser et à promouvoir la femme), certaines d'entre elles, avec l'appui de partenaires privés, ont reçu des formations en techniques de teinture, de fabrication de savons traditionnel...Cependant, l'absence de moyens et d'équipements font que ce savoir-faire n'est pas valorisé.

Par ailleurs, elles représentent 45,6% du conseil municipal et sont impliquées dans les instances de prise de décisions. Cependant, aucune commission n'a à sa tête une femme, ce qui révèle une absence d'équité dans les responsabilités.

Dans la commune, les femmes s'activent principalement dans le petit commerce, la prestation de services, l'agriculture. Cependant, du fait de l'insuffisance d'AGR, la plupart d'entre elles s'activent dans la vente de charbon de bois sur le long de la RN4. Cette insuffisance d'AGR est fortement corrélée au manque d'aménagements hydro-agricoles, et de périmètres pouvant leur permettre d'exercer des activités de maraichage.

Contrairement à certaines localités de la région, ici la terre est accessible aux femmes, mais il n’y a pas d’équité. Pour ce qui est de l’allègement des travaux, elles ne disposent pratiquement pas d’infrastructures, avec une absence de décortiqueuse de mil, de riz et une insuffisance de moulins (03 moulins privés à Touba mouride).

Tableau 12: Synthèse du diagnostic genre et promotion de la femme

	Potentialités	Contraintes	Hypothèses de solution
<p style="text-align: center;">Genre et Promotion de la femme</p> <p style="text-align: center;">☞</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Existence de GPF (18) et de GIE (23) ▪ Facilité d’accès à la terre ▪ Pratique d’activités de crédits solidaires ▪ Existence de structures de financement : Cauris ▪ Existence de femmes alphabétisées 	<ul style="list-style-type: none"> • Absence de périmètres maraichers communautaires • Absence d’unités de transformations des produits locaux • Insuffisance d’équipements collectifs d’allègement des travaux des femmes • Insuffisance d’organisation avec reconnaissance juridique • Difficulté d’accès au crédit • Insuffisance d’AGR • Insuffisance de formation • Faible taux d’alphabétisation 	<ul style="list-style-type: none"> • Aménager des périmètres maraichers • Mettre en place une unité de transformation de produits locaux • Acquérir des équipements collectifs d’allègement des travaux • Appuyer les organisations à avoir des reconnaissances • Promouvoir les AGR • Mettre en place un programme de renforcement de capacités des femmes • Créer des classes d’alphabétisation

Source : Enquêtes de terrain, juillet-août 2018

2.2. Profil économique

L’économie de la commune est essentiellement soutenue par le secteur primaire (agriculture, élevage). On note aussi des secteurs comme le commerce, le transport et l’artisanat. La commune de Faoune dispose de potentialités sur le plan économique.

En effet, la commune abrite le plus grand marché hebdomadaire du département sur la RN4 (Touba Mouride) où s’écoulent les productions agricoles sous pluie (arachide), les produits du bétail, le petit commerce... Cependant, son économie peine à décoller du fait de certaines contraintes qui la plombent. Ces contraintes sont d’ordre infrastructurel (économiques, routières), énergétique, climatique, technique, organisationnel, financier, entre autres.

Par conséquent, le développement de techniques d’agriculture irriguée (aménagements hydro-agricoles), l’adaptation aux effets du changement climatique (gestion des ressources naturelles), le désenclavement, l’appui technique et financier, la modernisation du tissu économique sont les défis majeurs à relever pour prétendre l’enclenchement d’un processus de développement inclusif.

2.2.1. Les secteurs productifs

⇒ *L'agriculture*

L'agriculture est le principal secteur d'activité car occupant la quasi- totalité des bras actifs des ménages. C'est une agriculture de subsistance et essentiellement sous pluie avec des spéculations telles que les céréales (le maïs, le sorgho, le mil, le sésame, le riz,), les cultures de rente (arachide, sésame, le coton, le niébé...).

En ce qui concerne la sécurité alimentaire, le rapport (2014), dans les régions de Kolda et Sédhiou montre que la production propre couvre 60% des besoins énergétiques des nantis, + de 50% chez les ménages moyens et environ 40% pour les ménages pauvres et très pauvres. Quant à la production céréalière qui est destinée à l'autoconsommation, elle contribue à la couverture des besoins énergétiques à hauteur de 2/3 des ménages nantis et environ 40% pour les pauvres et très pauvres. Ainsi, le taux de couverture reste faible pour les ménages pauvres, En effet, les rendements sont faibles chez ces derniers compte tenu du manque de moyens techniques et financiers.

Le maraîchage (jardins familiaux) et la riziculture sont des activités agricoles spécifiques aux femmes. Il faut dire que celles-ci commencent à abandonner la culture du riz du fait de l'ensablement des bas-fonds, auquel il faut ajouter la dépendance et l'instabilité de la pluviométrie.

En effet, le riz n'arrive pas à terme compte tenu de l'insuffisance de l'eau due à l'arrêt précoce des pluies observées ces dernières années. Cette situation est alarmante compte tenu de l'importance de cette céréale dans le panier des ménages, pouvant induire à rendre plus vulnérables ceux-là.

L'arboriculture fruitière, l'exploitation des produits forestiers non ligneux sont aussi pratiquées dans la zone.

On note une organisation des producteurs en filière (filiale Sésame, filiale maïs, filiale riz). Cependant, la pratique de cette activité fait face à un certain nombre de contraintes dont la principale est la dépendance de cette activité à la pluviométrie et aux conséquences du changement climatique. A cette contrainte il faut ajouter la vétusté du matériel agricole (houe sine, charrette), la pauvreté des sols et les difficultés liées à la commercialisation le vieillissement de la main d'œuvre.

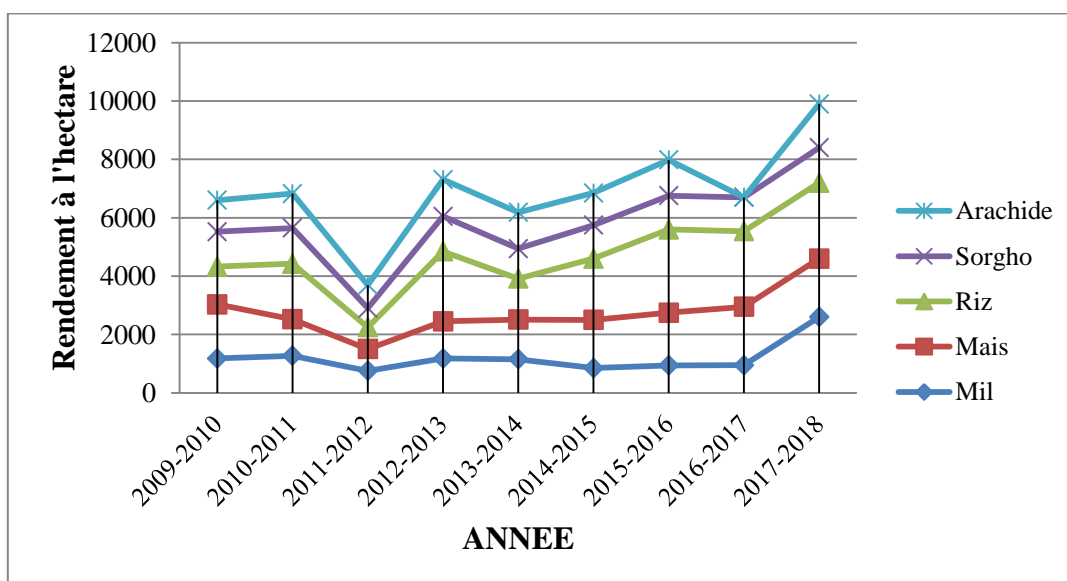
Par ailleurs, il faut noter que la culture du Sésame occupe une place importante dans la commune avec la présence de l'organisation AJAC Colufifa qui appuie les multiplicateurs de semences et achète en retour les productions des agriculteurs. Cette organisation a un impact économique non négligeable, comme nous le montre le tableau ci-après.

Tableau 13:Récapitulatif des résultats de la campagne de sésame d’AJAC (2014-2017)

Récapitulation des résultats de la DGE (Impact économique)									
Campagnes agricoles	Superficie emblavée (ha)	Nombre de producteurs			Rendements Moyens (kg/ha) par campagne	Productions totales (T)	Productions collectées (T) et achetée par AAJAC	Prix moyens du kg par campagne (FCFA/kg)	Enveloppe financière injectée pour les 3 campagnes (FCFA)
		Total	Femmes	% femmes					
2014-2015	558	1117	206	18	532	296,85	281,267	500	140 633 500
2015-2016	758,5	1543	507	33	488,83	370,77	176	300	52 800 000
2016-2017	457	789	209	26	407	185,99	25	420	10 500 000
						853,61	482,267	-	203 933 500

Source : AJAC Colufifa

Graphique 4:Evolution des rendements à l’hectare des spéculations



Source : DRDR (2018)

L’analyse du graphique nous indique une tendance à la hausse des spéculations, avec toutefois une baisse notée pendant la campagne de 2011-2012. Au cours de cette même année, une baisse considérable de la pluviométrie a été notée d’où la dépendance, en partie, des rendements agricoles par rapport aux phénomènes naturels.

Par ailleurs, il en ressort que le sorgho est la première céréale produite dans le département.

Tableau 14: Synthèse du diagnostic de l'Agriculture

Potentialités	Contraintes	Hypothèses de solution
Cultures vivrières et de rente		
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Disponibilité de terres ▪ Existence de bas-fonds (Faoune, Nguéyène, Médina Bocar SY, Saré Lamine, Saré Pathé DIALLO, Tawfekh, SaréMochtar) ▪ Diversité des spéculations (maïs, sorgho, sésame, mil, arachide, coton, niébé, manioc, ri...) ▪ Existence de magasins de stockage (Faoune, Touba Mouride) ▪ Existence d'un point de collecte (Faoune) ▪ - Existence d'organisations paysannes : AJAC Colufifa, CAP Faoune, FRA, Tambadjiro. ▪ Existence de GIE et de filières (Ri, maïs, sésame) ▪ Accès à l'expertise des services techniques (SDDR) <p>Existence de partenaires d'appui : Etat, PPDC, SEDAB, SODEFITEX</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Vétusté et insuffisance du matériel agricole ▪ Insuffisance et retard de mise en place des intrants (semences et engrais) ▪ Absence de magasins de vente des produits d'intrants ▪ Absence d'aménagements hydro-agricoles ▪ Difficulté d'écoulement de la production ▪ Appauvrissement des sols ▪ Insuffisance de magasins de stockage 	<ul style="list-style-type: none"> • Appuyer les producteurs pour le renouvellement du parc de matériel • Former les producteurs dans la production de semences • Aménager un magasin de vente de produits d'intrants • Aménager des bassins de rétention d'eau/barrages • Renforcer les points de collecte • Former les acteurs en DRS • Construire des magasins de stockage (saré alpha)
Maraîchage		
<p>Existence de périmètres maraîchers privés (Saré Lamine 1ha), et (Saré Pathé)</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Absence de périmètres communautaires • Absence de point d'eau (saré Lamine, Saré Pathé) • Absence de clôture (Saré Pathé) • Manque de pistes de production 	<ul style="list-style-type: none"> • Aménager des périmètres communautaires (Faoune, Touba Mouride, Médina B.Sy) • Appuyer les propriétaires pour foncer des puits • Appuyer les producteurs dans la Recherche de partenaires pour clôturer le périmètre • Aménager des pistes de production
Arboriculture fruitière et exploitation forestière		
<ul style="list-style-type: none"> • Existence de plantations d'anacardières et de manguiers. • Organisation des acteurs • Existence de pépinières d'anacarde (Faoune) • Existence d'une pépinière d'arboriculture fruitière • Formation de quelques acteurs en techniques horticoles (Saré Alpha, Boussoura, Médina dembaGano, Médina Alimou Barry) • Exploitation de produits non ligneux • Existence de partenaires d'appui (IRD) 	<ul style="list-style-type: none"> • Attaques des vergers par la mouche blanche et la fusariose. • Absence de clôture et de point d'eau dans les vergers (Saré lamine, Nguéyène, Médina Bocar SY) <p>Exploitation anarchique des ressources</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Renforcer la formation des producteurs sur les bonnes techniques et pratiques horticoles. • Appuyer les producteurs dans la Recherche de partenaires pour clôturer les vergers <p>Sensibiliser les populations sur la protection des ressources naturelles</p>

Source : Enquêtes de terrain, juillet-août 2018, Diagnostic participatif et technique

⇒ L'élevage

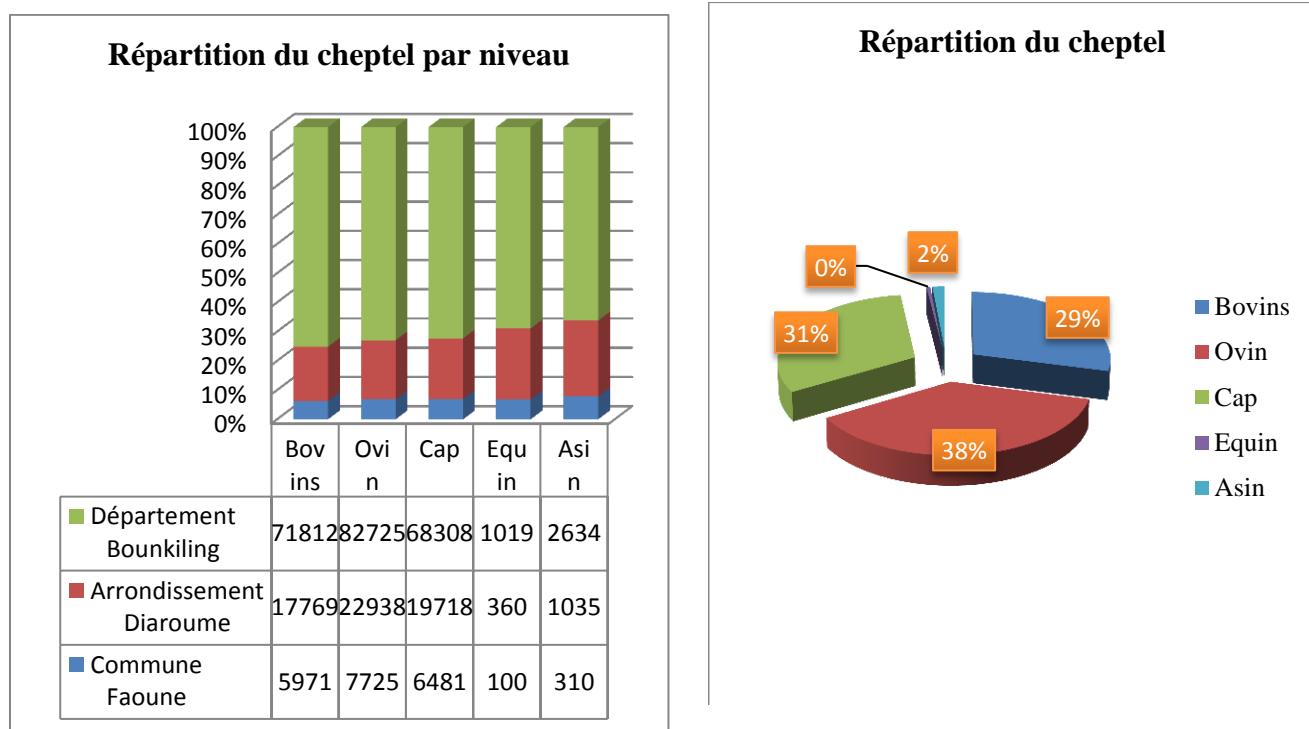
L'élevage est la deuxième activité des ménages après l'agriculture. Le secteur de l'élevage est aussi bien représenté dans l'économie de la commune avec un important cheptel diversifié. Les potentialités de la commune ne se résument pas seulement à la quantité et à la diversité de son cheptel.

En effet, on note l'existence de zones de pâturage et de résidus agricoles servant d'aliments pour le bétail. L'élevage est majoritairement de type extensif. Cette activité est aussi bien menée par les femmes que par les hommes.

Cependant, la pratique de cette activité est de plus difficile vu les contraintes, à savoir la santé animale, l'insuffisance d'abreuvoirs, la récurrence des feux de brousse (qui entraînent la destruction de l'aliment du bétail) et du vol de bétail.

Le commerce du bétail se fait essentiellement au foirail du marché hebdomadaire de Touba Mouride. La production animale pour la campagne 2015-2016 est estimée à 246,875 tonnes et pour la production de cuir, c'est 22,71 tonnes pour tout le département. Cependant, la commune concentre 33% des bovins de l'arrondissement ce qui montre sa vocation, par rapport aux autres communes.

Graphique 5: Répartition du cheptel



L'analyse de la répartition du cheptel montre la dominance du petit bétail avec 69%.

Tableau 15: Synthèse du diagnostic de l'Elevage

Potentialités	Contraintes	Hypothèses de solution
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Disponibilité du cheptel (Bovin= 5971 ; Ovin= 7725 ; Caprin= 6481 ; Equin= 100 ; Asin=310) ▪ Existence de races rustiques (Taurin, Ndama) ▪ Existence d'un foirail (Touba Mouride) ▪ Existence de one de pâturage ▪ Disponibilité de résidus agricoles ▪ Existence d'un abreuvoir (Touba Mouride) ▪ Existence d'agents relais vétérinaires ▪ Existence d'un vétérinaire privé ▪ Organisation des acteurs (GIE) ▪ Existence de ruches modernes (9) ▪ Existence de parcours du bétail 	<ul style="list-style-type: none"> • Vol de bétail • Insuffisance d'abreuvoirs • Absence de puits pastoraux • • Problèmes de la santé animale • Feux de brousse • Insuffisance de résidus agricoles • Absence de magasin de vente d'aliments pour bétail • Absence de formation des acteurs 	<p>Identifier le bétail et mettre en place des comités villageois de lutte contre le vol de bétail.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Aménager des abreuvoirs • Aménager un parc de vaccination • Mettre en place une pharmacie vétérinaire <p>Former les acteurs dans la production fourragère</p> <p>Former les acteurs</p>

Source : Enquêtes de terrain, juillet-août 2018, Diagnostic participatif et technique

2.2.2. Secteurs d'appui à la production

⇒ Le commerce

Le secteur du commerce est animé par l'existence d'un marché hebdomadaire et d'un foirail (Touba mouride sur la RN4), de souks, de boutiques de vente au détail mal réparties.

En effet, certains villages ne disposent pas d'infrastructures de commerce, de ce fait ils s'approvisionnent une fois par semaine au « louma ».

Les produits vendus dans ces marchés sont essentiellement ceux de la production agricole avec les cultures de rente (arachide, le coton), le bétail, les denrées de premières nécessité, les produits de l'exploitation forestière (bouy, maad...).

Les marchandises proviennent essentiellement de Kaolack, et parfois de MadinaWandifa du fait de la proximité. Cependant, la principale contrainte pour ce secteur est l'absence de pistes de production (enclavement) qui constitue un frein au développement de ce secteur.

Par ailleurs, les producteurs ont d'énormes difficultés pour écouler leurs productions du fait du non-respect des prix fixés au niveau national.

Tableau 16: Synthèse du diagnostic du secteur du commerce

Potentialités	Contraintes	Hypothèses de solution
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Existence d'un « Louma » sur la RN4 (Touba Mouride) ▪ Existence de foirail (Touba Mouride) ▪ Construction du « Louma » (en cours de projet) ▪ Existence de boutiques et Souks 	<ul style="list-style-type: none"> • Absence de marché permanent • Difficulté d'écoulement des productions agricoles (arachide concurrencé par la production en provenance de la Gambie) • Absence de piste de production • Faible pouvoir d'achat des populations 	<ul style="list-style-type: none"> • Mettre en place des politiques pour protéger les producteurs • Aménager des pistes de production : • Promouvoir les AGR

Source : Diagnostic participatif

⇒ **Artisanat / PME-PMI**

L'artisanat est présent dans la commune à travers différents corps de métier : menuiserie (métallique et bois), maçonnerie, peinture, couture, forge, mécanique. Les acteurs de ce secteur font face à un certain nombre de difficultés, telles que le manque de matériels, de soutien financier, la difficulté d'accès au bois de service...

Quant aux PME-PM, le secteur est soutenu par la présence des unités de transformation, de miel, d'anacarde et de sésame (à Faoune). Tout comme pour les autres secteurs, les PME-PMI font face à certaines difficultés résumées dans la synthèse du diagnostic.

Tableau 17: Synthèse du secteur de l'artisanat PME-PMI

Potentialités	Contraintes	Hypothèses de solution
<ul style="list-style-type: none"> ☞ Artisanat - Existence de plusieurs corps de métiers (menuiserie métallique et bois, maçonnerie, peinture, couture, forge, mécanique, ...) ☞ PME-PMI - Existence d'une unité de traitement du miel (Faoune) - Existence d'une unité de transformation du Sésame (Faoune) - Existence d'une unité de traitement et de conditionnement d'anacarde (Faoune) 	<ul style="list-style-type: none"> • Insuffisance d'ouvriers qualifiés. • Manque d'organisation • Insuffisance d'adhésion des artisans à la chambre des métiers. • Manque de matériel et de soutien • Problème d'accès au crédit. • Absence d'infrastructure pour l'unité de transformation du miel • Absence de source d'électrification sénélec (unité Sésame) 	<ul style="list-style-type: none"> • Sensibiliser les artisans (adhésion chambre des métiers + organisation). • Former les artisans dans les corps de métiers • Appuyer les artisans dans la recherche de financement • Appuyer l'unité pour la construction d'un local • Appuyer l'unité pour l'acquisition d'un compteur Sénégal

Source : Enquêtes de terrain, juillet-août 2018

⇒ ***L'énergie et électrification rurale***

On note la présence de deux sources d'énergie dans la commune : réseau SENELEC et le solaire. Sur 31 villages seul deux sont électrifiés (Faoune et Touba Mouride) avec le réseau de la SENELEC. Pour accéder à une source d'énergie les ménages payent des panneaux solaires (pour ceux qui disposent de moyens). Ainsi, le très faible taux d'accès à l'électricité laisse imaginer les conditions difficiles de vie des populations, auxquelles il faut ajouter le blocage de la promotion des PME-PMI.

En effet, l'accès à l'électricité est une nécessité pour la promotion économique et sociale des populations.

⇒ ***Transport et communication***

La commune ne dispose pas d'infrastructures de transport modernes, telle qu'une gare routière. Les moyens de déplacement pour les populations sont les motos taxi (Jakarta), les charrettes qui assurent les liaisons inter-villages. La commune est très enclavée avec l'inexistence de pistes inter-villageoises. Le déplacement, pour les populations qui sont éloignées de la RN4, est un véritable parcours du combattant surtout en période hivernale où il est parfois impossible de rallier certaines localités.

Pour ce qui est de la communication, les antennes Orange et Tigo assurent la couverture. Cependant, celle-ci est faible. La commune ne dispose pas de radio communautaire mais a la possibilité de capter des fréquences radio. Les chaînes de télé sont captées grâce aux paraboles (sur abonnement).

Tableau 18: Synthèse du diagnostic des secteurs transport et télécommunication

Potentialités	Contraintes	Hypothèses de solution
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Existence de la RN4 ▪ Existence des motos taxi ▪ Existence d'une antenne de téléphone mobile (Orange) ▪ Existence des réseaux téléphoniques (Orange et Tigo) ▪ Couverture 3G (Faoune) ▪ Existence de fréquences radios (Kambeng FM, Kabada FM, Sud FM, Sédhiou FM...) ▪ Possibilités de capter les chaînes de télé avec les décodeurs privés 	<ul style="list-style-type: none"> • Inexistence de pistes inter-villages • Enclavement • Faiblesse du trafic ▪ Faible couverture et mauvaise qualité des réseaux (orange et Tigo) ▪ Existence de points critiques 	<ul style="list-style-type: none"> • Aménager des routes ou des pistes pour désenclaver. • Identification des pistes : Touba Mouride-Fassndiayène =9km ; MissiraB.Dieng-KeurSett = 11km ; MissiraB.Dieng-Darou Dine = 8km ; Médina Bocar SY-SaréMoctar-KeurSette = 10 km ; Médina Bocar SY-Nguéyène- Darou Baida-Boghal = 10 km • Etendre les réseaux téléphoniques (Tigo et Orange) • Aménager des barrages entre les localités concernées

Source : Diagnostic participatif

⇒ **Systeme financier**

Sur le plan de la micro finance, la commune ne dispose d'aucune infrastructure. Ceci pouvant s'expliquer par sa proximité avec MadinaWandifa (1km). Par ailleurs, on note l'existence de caisses virtuelles du Cauris.Cauris.

Pour accéder facilement au financement, les populations sont regroupées en GIE.

Compte tenu des difficultés d'accès au crédit, du taux d'intérêt élevé, les femmes ont des caisses de microcrédit qu'elles gèrent et s'octroient des crédits entre elles.

Tableau 19 : Synthèse du diagnostic du système financier

Potentialités	Contraintes	Hypothèses de solution
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Présence de GPF et de GIE ▪ Existence de caisses de crédits solidaires ▪ Existence de points de transferts d'argent domestiques (Wari, Orange money...) 	Absence d'institutions de micro finance	Promouvoir l'implantation de la micro finance dans la zone

Source : Diagnostic participatif

2.3. Profil Gouvernance

2.3.1. Profil des élus

Le conseil municipal est composé de 46 membres dont 21 femmes soit 45,6%, avec un bureau municipal de trois membres.

Le conseil dénombre 07 commissions techniques cadrant avec les domaines de compétences qui ont été transférés à la commune :

- ☞ La commission genre
- ☞ la commission domaine
- ☞ la commission éducation
- ☞ la commission santé
- ☞ la commission jeunesse, sport et loisirs
- ☞ la commission environnement
- ☞ la commission des finances.

Il faut noter que toutes ces commissions ont à leur tête un homme, qui révèle l'absence d'équité dans la gouvernance locale.

Par ailleurs, il faut noter que la majorité des conseillers en sont à leur premier mandat et n'ont pas eu de formation sur la gestion des collectivités territoriales, ni sur la décentralisation..., d'où la nécessité de les former pour une meilleure gestion de la collectivité.

2.3.2. Le dispositif de bonne gouvernance

Compte tenu de l'orientation de la politique nationale, la bonne gouvernance se fait sur la base de l'implication des principaux acteurs à la formulation et à la mise en œuvre des politiques de développement. Pour ce faire, les dispositions prises par la collectivité sont l'implication des OCB et des services déconcentrés de l'Etat, les comptes rendus faits aux populations, etc.

L'analyse de la capacité organisationnelle de la population de la commune de Faoune révèle l'existence de structures de base assez nombreuses.

Selon les enquêtes de terrain, il est ressorti l'existence des organisations villageoises, les structures internes d'encadrement et les structures externes.

⇒ **La dynamique associative**

Elle est soutenu par :

- les ASC (21)
- les GIE (23) et GPF (18)
- les APE, CGE et AME
- les comités de gestion
- AVD (15)
- Dahira (22).

Ces OCB sont impliquées dans les prises de décision par leur participation aux différentes réunions du conseil.

En effet, elles prennent part aux différentes réunions des commissions techniques ; chose qui est confirmée par la note de la commune sur les grilles de performance.

Cependant, il n'existe pas une relation formelle (absence de cahier de charge) entre ces OCB et la collectivité territoriale, ce qui constitue une entrave à la gouvernance participative compte tenu de l'acte 3. Ceci pourrait être expliqué par l'absence de reconnaissance de la majorité de ces OCB.

Pour ce qui est de l'appui des services déconcentrés de l'Etat, la commune a une faible capacité à les mobiliser du fait de l'insuffisance de personnel du CADL. Néanmoins, elle bénéficie de conseils techniques du CADL. Le Sous-préfet, en dehors de ses fonctions régaliennes, consacre une bonne partie de son temps à la commune pour des conseils, un accompagnement et un appui aux populations. Comme prôné par l'acte 3, l'information des populations sur les décisions du conseil passe par l'affichage des délibérations sur un tableau au sein de la Mairie. La commune ne dispose pas de radio communautaire qui pourrait diffuser en temps réel les décisions du conseil. Ce qui pose un réel problème dans la mesure où les populations ne sont pas informées à temps.

En somme, les contraintes du dispositif pour la bonne gouvernance de la commune sont : le très faible niveau des conseillers, la méconnaissance des règles de gouvernance locale des conseillers, le caractère informel des relations entre les OCB et la collectivité et l'absence de dispositif pour une large diffusion des décisions du conseil.

⇒ **Les organismes d'appui au développement (ONG, Projet ou Programme de l'Etat)**

La vie associative de la commune de Faune est assurée par ces organisations villageoises précitées. Cependant, elle se dynamise de plus en plus, grâce à l'intervention de structures extérieures comme les ONG et les partenaires au développement. Ainsi, les principales structures extérieures sont ARD, ANCAR, CASADES, CARITAS, USAID, UNICEF, KFW, ADF, ANRAC, TOSTAN, ANCS, , INTRAHEALTH, PAM, PADERCA, PEPAM, PPDC, AIDE ET ACTION, PAPEJF, FONGIP, FNR, CNCR, PNDL, et autres.

Ces différents partenaires au développement appuient les organisations villageoises dans les domaines de l’agriculture, l’élevage, l’artisanat, l’Education, la Santé, la Sécurité alimentaire, l’Aménagement hydro agricole, le maraichage, dans la construction d’infrastructures communautaires, etc.

Leurs interventions se font sous forme de conventions signées avec la Commune mais aussi à travers des appuis directs. Ils apportent un appui institutionnel et financier soit directement aux populations ou indirectement aux structures communautaires.

2.3.3. Performance de la commune

La mesure de la performance de la commune en matière de gouvernance locale, basée sur trois domaines, lui confère la note 38,5 ce qui constitue une performance faible inférieure à la moyenne.

Tableau 20 : Résultats mesure de performance de la commune

Domaines d’évaluation	Notes
• Capacité de la commune à satisfaire les besoins prioritaires des populations	05/20
• Capacité de pilotage institutionnel, technique et financier de la commune	17,5/57
• Participation citoyenne dans la gestion des affaires locales	16/23
Note globale de performance	38,5/100

Source : ARD (2018)

Les mesures de performance ont révélé beaucoup de faiblesses en termes de gouvernance locale que sont :

- Absence de dispositif opérationnel du développement économique ;
- Absence Part du budget allouée à la promotion du DEL ;
- Faible réalisation des dépenses prévues pour les besoins spécifiques des femmes ;
- Faible fréquence des réunions du conseil;
- Absence des réunions des commissions ;
- Faible dynamisme des comités des gestions des infrastructures ;
- Absence d’allocation budgétaire effective en appui au fonctionnement des ARD ;
- Très faible capacité à mobiliser les services techniques ;
- Très faible taux de recouvrement des impôts et taxes (sauf le minimum fiscal) ;
- Non-exécution des actions de renforcement des capacités dans le budget ;
- Absence de délibérations sur les droits et taxes municipales ;

2.3.4. Gestion environnementale

La commune dispose d’un tapis assez fourni. Cependant, du fait des actions anthropiques et de l’effet du changement climatique, avec comme corolaire l’appauvrissement des sols et la disparition de certaines espèces, le Maire, dans le cadre de sa politique de gestion environnementale en synergie avec

la commission environnement et le service technique des eaux et forêts, a initié des activités consistant à préserver l'écosystème, compte tenu de la dépendance des populations de ces ressources.

Cependant, on note d'énormes difficultés liées à l'environnement auxquelles il faut trouver des solutions urgentes, pour éviter une dégradation plus accentuée

Tableau 21 : Synthèse du diagnostic de l'environnement

Potentialités	Contraintes	Hypothèses de solution
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Existence des ressources naturelles forestières et fauniques. ▪ Existence des terres. ▪ Tapis assez bien fourni ▪ Actions de DRS menées ▪ Activités de reboisement ▪ Existence d'une pépinière d'arboriculture (privé) 	<ul style="list-style-type: none"> • Absence de forêt aménagée • Erosion hydrique (ensablement) • Appauvrissement des sols • Existence de carrières • Disparition de certaines espèces • Coupe abusive de bois pour la carbonisation • Défrichage des champs • Absence de partenaires 	<ul style="list-style-type: none"> • Aménager des ZAC (Zones Aménagées Concertées) • Renforcer les activités de DRS • Renforcer les activités de reboisement • Aménager une pépinière communale • Former les populations sur les coupes de bois • Rechercher des partenaires pour la mise en œuvre des politiques

Source : Diagnostic technique

2.3.5. Gestion foncière

La gestion du foncier est tributaire d'une forte implication du pouvoir coutumier et de l'existence d'une commission. Pour plus de facilité dans la gestion du foncier, la commune est en train de réaliser le lotissement de Faoune-Touba Mbacké. Un projet de lotissement est prévu pour Touba Mouride, Missira Boubacar Dieng.

III/ PLANIFICATION STRATEGIQUE

3.1/ Projection schématique du Plan de Développement

Faoune, est une commune qui dispose d'un potentiel économique qu'elle peut valoriser au regard de ses richesses naturelles et sa force commerciale (l'importance de son « louma » au niveau départemental). Cependant, la commune fait face à un certain nombre de contraintes, qui plombent son développement, auxquelles il faut pallier.

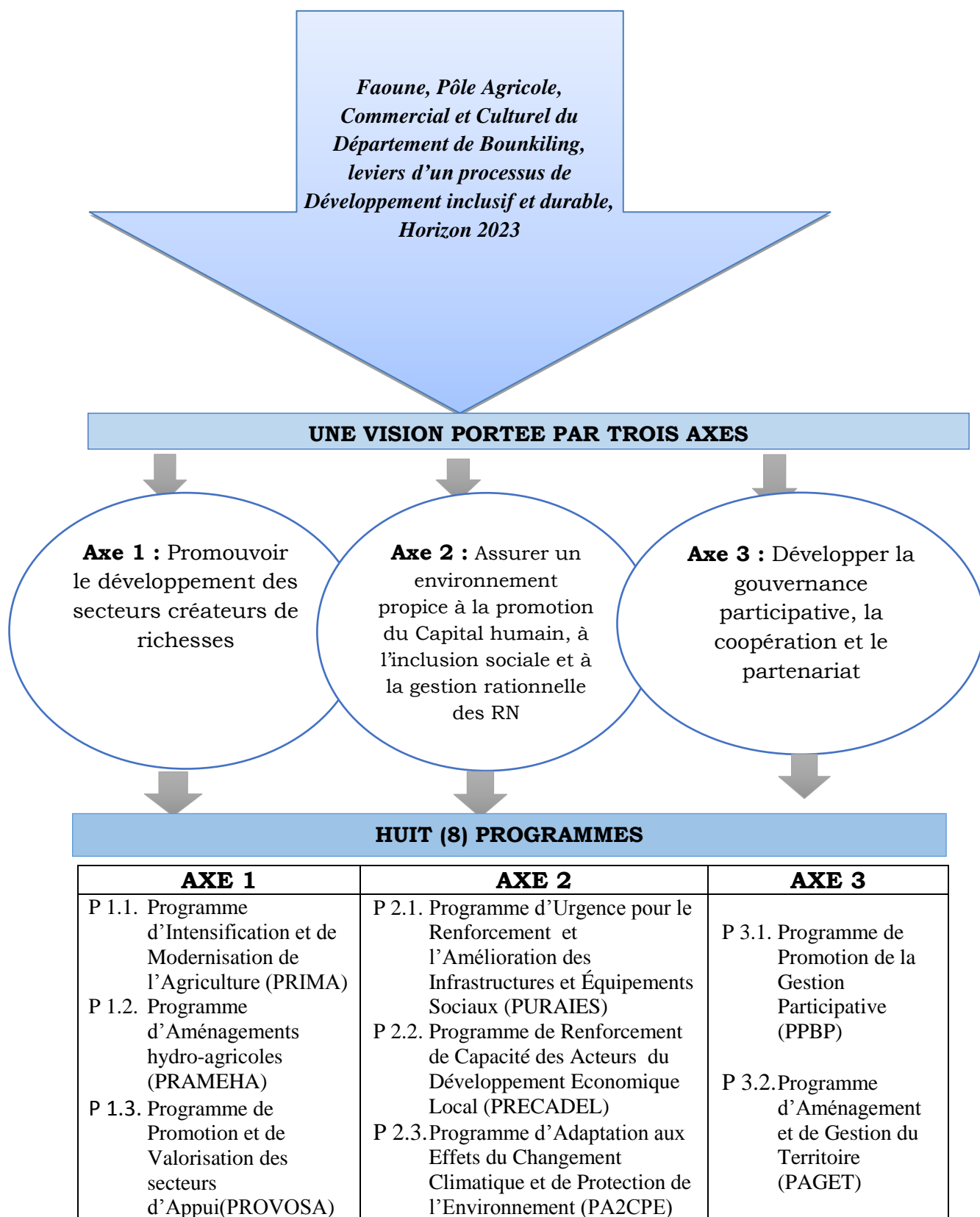
Par conséquent, les options de développement retenues sont :

- ☞ La promotion des secteurs d'activités économiques ;
- ☞ Le développement de mécanismes pour répondre à l'effet du changement climatique
- ☞ La préservation des RN;
- ☞ La formation de RH de qualité ;
- ☞ La promotion du bien-être des populations et la protection des groupes vulnérables;
- ☞ Le renforcement de capacité des acteurs économiques locaux ; et
- ☞ La promotion du partenariat et de la coopération décentralisée.

Ainsi, partant des potentialités et contraintes du développement socio-économique de la commune, la vision qui en découle est : « ***Faoune, Pôle Agricole, Commercial et Culturel du Département de Bounkiling, leviers d'un processus de Développement inclusif et durable, Horizon 2023*** »

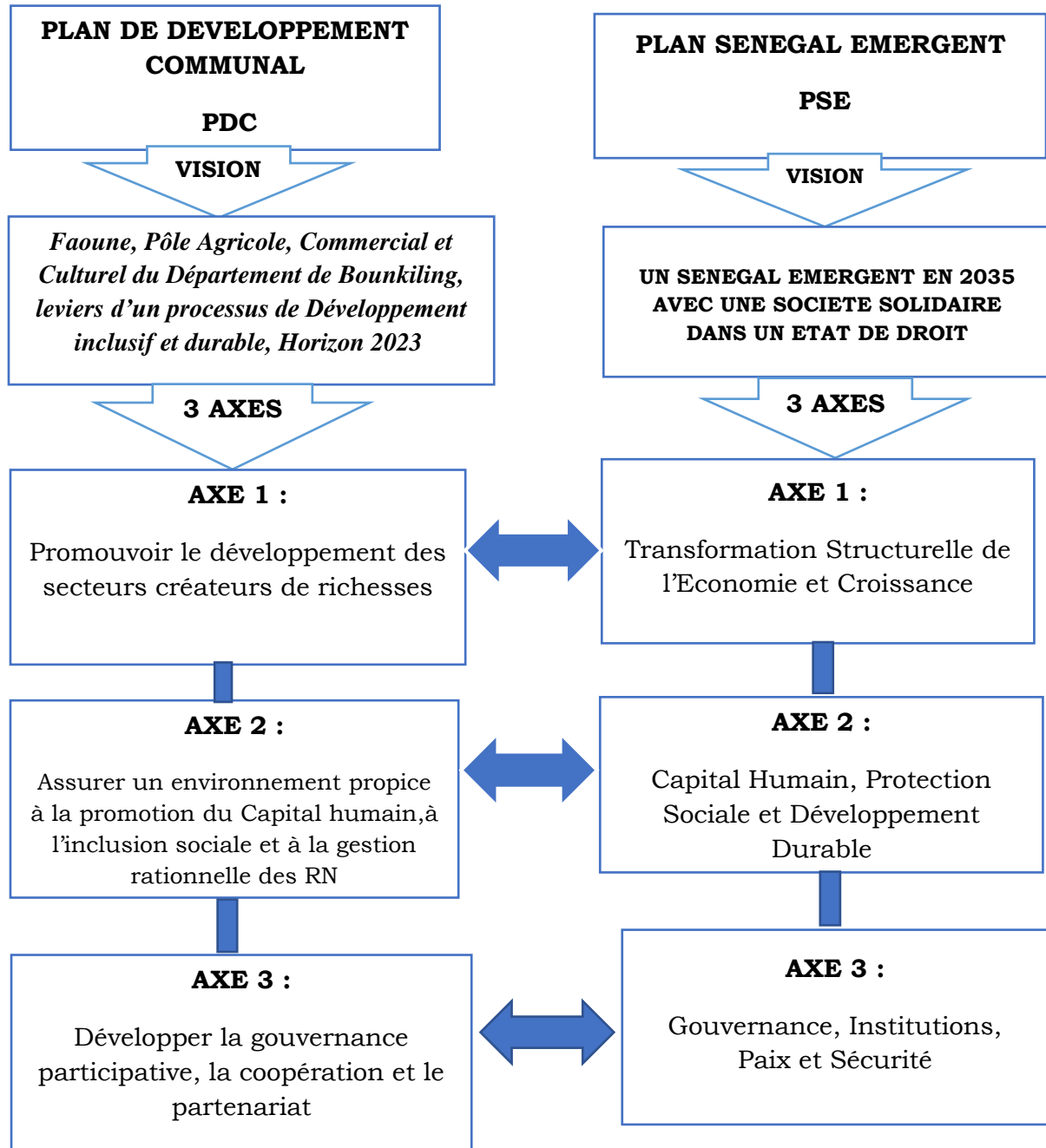
La matérialisation de cette vision se fera par la mise en œuvre de 8 programmes qui permettront de satisfaire les besoins des populations sans exclusion sociale, à savoir disposer d'eau en quantité suffisante, d'améliorer leur bien-être et conditions de vie, leur faciliter les déplacements...

3.1.1/ Schéma de la programmation



3.1.2/ Schéma de la vision et articulation au PSE

Avec la stratégie de la double planification tous les plans sont arrimés au PSE d'où la schématisation suivante.



3.2/ Programmes par Axe de Développement

3.2.1/ AXE 1 : Promouvoir le développement des secteurs créateurs de richesses

P 1.1: Programme d'Intensification et de Modernisation de l'Agriculture (PRIMA)

Le PRIMA vise à développer les conditions nécessaires afin de garantir la sécurité alimentaire, par ailleurs accroître le revenu des acteurs dans les secteurs porteurs de croissance et garantir des emplois durables. Ainsi, le PRIMA est un programme qui doit être déroulé en parfaite synergie avec le PRAMEHA.

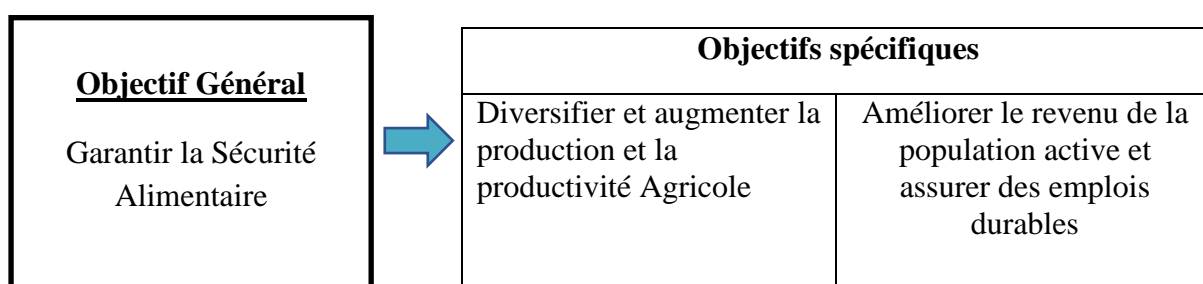


Tableau de Déclinaison des Résultats Attendus	
Résultats	Actions
<p>Les conditions sont créées pour l'augmentation de la production agricole et la modernisation</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Acquisition de 50 semoirs ➤ Acquisition de 50 Houe Sine ➤ Acquisition de 50 Harara ➤ Aménagement d'un magasin de vente de produits d'intrants ➤ Construction de 04 magasins de stockage ➤ Aménagement d'un DAC ➤ Aménagement d'une pépinière maraicher communautaire ➤ Clôture du périmètre maraicher de Saré Pathé ➤ Clôture des vergers ➤ Adduction en point d'eau (Vergers et Périmètres) ➤ Aménagement d'un parc de vaccination ➤ Aménagement de 05 abreuvoirs ➤ Aménagement d'une pharmacie véto ➤ Promotion d'activités d'intensification des productions animales ➤ Identification et mise en place de comités villageois de surveillance du bétail ➤ Aménagement d'un magasin de vente d'aliments pour le bétail ➤ Construction d'un local pour l'unité de transformation de Miel ➤ Mise en place d'une ferme fourragère de 2 ha
<p>La production animale est améliorée et intensifiée</p>	

P 1.2 : Programme d'Aménagements hydro-agricoles (PRAMEHA)

Le PRAMEHA consiste à réduire la dépendance des activités agricoles des phénomènes naturels (pluie). Avec l'effet du changement climatique, une baisse et une instabilité de la pluviométrie sont notées, impactant négativement sur les rendements agricoles. Ainsi, les plus vulnérables ont tendances à exode rural. Ce programme permettra de pallier à cette situation. Par ailleurs, le PRAMEHA est un maillon essentiel de l'Axe 1.

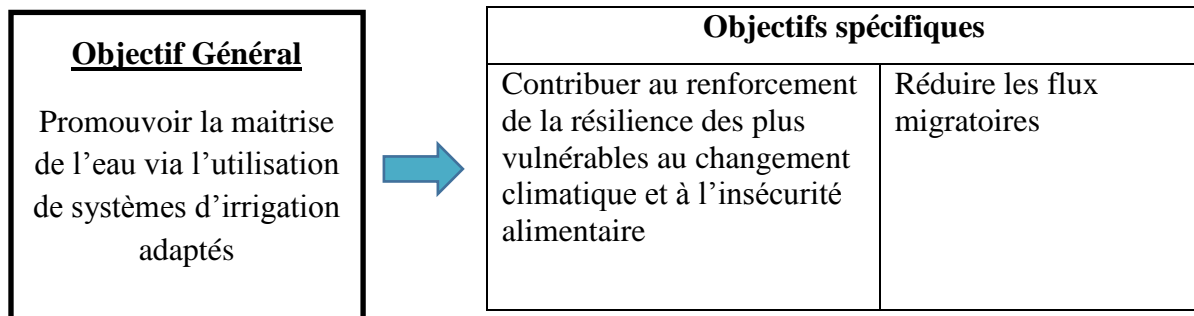


Tableau de Déclinaison des Résultats Attendus	
Résultats	Actions
<p>La problématique de l'insuffisance d'eau est prise en charge avec les aménagements hydro-agricoles, la résilience promue</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Aménagement de 05 digues de rétention d'eau ➤ Aménagement de 05 blocs maraichers

P 1.3 : Programme de Promotion et de Valorisation des secteurs d'Appui (PROVOSA)

Le PROVOSA a pour mission de soutenir les secteurs productifs via la promotion d'un environnement propice au développement des activités économiques et un cadre de vie amélioré. Il doit répondre aux problèmes d'enclavement, d'accès à une source d'énergie, de financement et à la promotion de l'activité commerciale. Pour ce qui est de l'énergie le PROVOSA doit contribuer à sa promotion.

En effet, elle constitue une dimension importante du développement en tant que nécessité domestique et facteur de production, mais aussi un instrument de lutte contre la pauvreté.

Objectif Général
 Créer un environnement favorable au développement de micro et petites entreprises agricoles



Objectifs spécifiques		
Promouvoir la transformation et la valorisation de la production Agricole Locale	Faciliter la mobilité des personnes et des biens	Promouvoir les sites de commerce

Tableau de Déclinaison des Résultats Attendus	
Résultats	Actions
Secteurs productifs soutenus avec la promotion des unités de transformations	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Construction et équipement d'une unité de transformation de produits locaux ➤ Productivité de l'unité de transformation de Sésamee améliorée grâce au raccordement au réseau électrique SENELEC
La mobilité des personnes et des biens est garantie avec une facilitation de la communication	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Aménagements de pistes inter-villageoises Touba Mouride-Fassndiayène =9km ; MissiraB.Dieng-KeurSett = 11km ; MissiraB.Dieng-Darou Dine = 8km ; Médina Bocar SY-SaréMoctar-KeurSette = 10 km ; Médina Bocar SY-Nguéyène- Darou Baida-Boghal = 10 km ➤ Aménagement de ponts Babambaracounda - Boussinky ; Bambara Counda-Saré Alpha ; SaréDembaThioune-Saré alpha ➤ Extension des réseaux orange et Tigo
Les conditions sont mises en place pour le développement des activités commerciales	<ul style="list-style-type: none"> ➤ « Louma » de Touba Mouride construit ➤ Construction d'un marché permanent ➤ Renforcement des points de Collecte ➤ Renforcement des points de vente
Le financement des activités est facilité	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Mise en place de fonds de garantie pour le financement des acteurs économiques ➤ Facilitation de l'implantation des IM
L'électrification rurale est améliorée	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Raccordement au réseau électrique des villages traversés par la HT ➤ Accès à l'énergie solaire de 310 ménages ➤ Installation de 20 lampadaires solaires

3.2.2/ AXE 2 : Assurer un environnement propice à la promotion du Capital humain, à l'inclusion sociale et à la gestion rationnelle des RN

P 2.1 : Programme d'Urgence pour le Renforcement et l'Amélioration des Infrastructures et Équipements Sociaux (PURAIES)

Le PURAIES vise à accélérer l'accès aux infrastructures et services sociaux de base tout en mettant l'accent sur l'égalité des chances d'accès à ces infrastructures, avec l'élimination des facteurs d'exclusion sociale, de discrimination de genre et envers les personnes vivant avec un handicap.

En effet, toutes les nouvelles infrastructures qui devront être construites, devront prévoir la facilité d'accès pour les personnes vivant avec un handicap. Ce programme permettra de consolider l'existant et de combler le gap en infrastructures et équipements sociaux permettant ainsi d'améliorer la qualité des services et prestations dans les secteurs de l'éducation, de la santé, de l'hydraulique, de l'assainissement, entre autres.

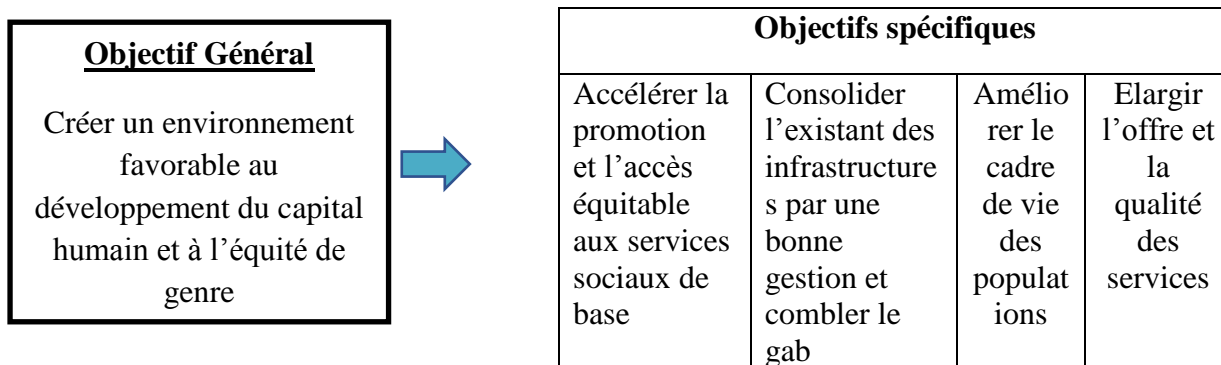


Tableau de Déclinaison des Résultats Attendus	
Résultats	Actions
<p>Le gap en infrastructures sociales de base est résorbé, l'accès aux services sociaux et la prestation des services sont nettement améliorés</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Construction et équipement d'une case des tout-petits (Faoune) ➤ Equipement en matériel dans le préscolaire. ➤ Clôture les établissements ➤ Adduction en eau dans 8 établissements ➤ Construction de 5 blocs d'hygiène ➤ Construction de 5 établissements primaires ➤ Remplacement des 24 abris provisoires ➤ Confection de 374 tables banc ➤ Construction et équipement de 06 blocs administratifs ➤ Construction d'un nouveau CEM ➤ Renforcement du personnel enseignant ➤ Accès à une source d'énergie au sein des établissements ➤ Construction et équipement d'une case de santé ➤ Gap en équipements du poste comblé ➤ Erection de la case de santé de Touba mouride en poste de santé ➤ Acquisition d'une ambulance ➤ Réhabilitation du mini forage du poste de santé ➤ Raccordement au réseau SENELEC du poste de santé ➤ Affectation de trois ASC dans les cases de santé ➤ Augmentation de la dotation en médicaments ➤ Organisation de causeries sur la santé de la mère et de

	<p>l'enfant</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Renforcement de capacité du personnel de santé non qualifié ➤ Construction d'un forage ➤ Aménagement de 10 Bornes fontaines ➤ Extension du réseau hydraulique : <p>SaréDembaThioune-Darou Dine= 4km ; Médina Diamal-FassNdiaye= 6km ; Médina Diamal-ThieyeDembel= 8km ; Diokoul-KeurSette= 6km</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Achat de 05 charrettes pour l'évacuation des OM ➤ Aménagement d'un CETOM ➤ Formation des ménages sur les normes d'hygiène assainissement ➤ Construction de 150 DLV
<p>Les besoins différenciés des jeunes, des femmes, des enfants et groupes vulnérables avec une garantie à l'accès équitable aux opportunités</p> <p>La promotion de la culture est assurée</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Construction d'un Foyer des jeunes Moderne ➤ Création d'un centre de formation professionnel ➤ Aménagement d'aires de jeux ➤ Appui aux « daaras » ➤ Mise en place d'une structure d'encadrement des jeunes et des femmes ➤ Renouvellement des classes d'alphabétisation ➤ Acquisition de 25 moulins à mil ➤ Acquisition de 5 décortiqueuses de ri ➤ Aménagement de 02 fermes villageoises de 2ha <p>Prise en compte du secteur de la protection sociale dans la politique communale</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Organisation des journées culturelles ➤ Appui de la troupe théâtrale

P 2. 2 : Programme de renforcement de capacités des Acteurs du Développement Economique Local (PRECADEL)

Ce programme consiste à former et/ou renforcer les capacités techniques et organisationnelles des acteurs du développement économique local dans leurs différents domaines d'intervention. Par conséquent, ce programme outillera les acteurs économiques afin de les autonomiser, pour qu'ils soient des porteurs de projets d'entreprise.

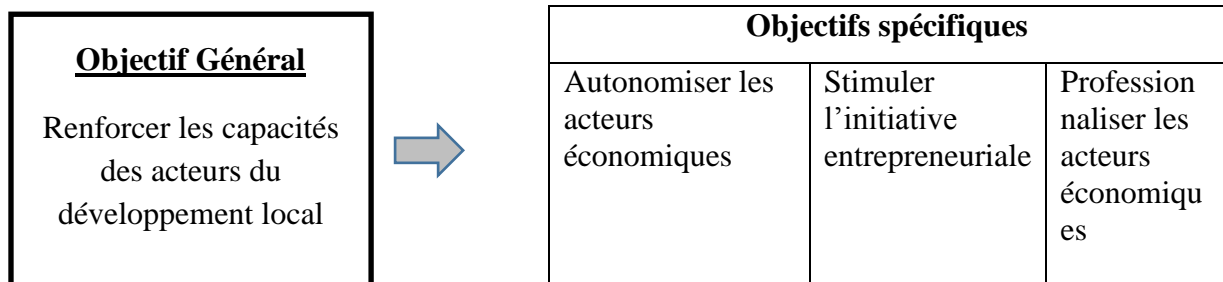


Tableau de Déclinaison des Résultats Attendus	
Résultats	Actions
Des acteurs économiques avec une bonne capacitation technique et organisationnelle pour porter le développement économique local	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Formation de 30 multiplicateurs de semences dans diverses spéculations ➤ Formation de 31 agriculteurs sur les techniques de DRS ➤ Formation des responsables des GPF et GIE sur les techniques de conservation et de transformation des produits locaux ➤ Formation de 31 femmes et jeunes sur les techniques de bonnes pratiques horticoles ➤ Formation de 31 relais en techniques de production en élevage (4j) ➤ Promotion d'implantations d'unités de production intensive en élevage (atelier de production de poulets de chair, d'embouche bovine) ➤ Formation de 31 jeunes en création d'entreprise ➤ Organisation des artisans en corps de métier ➤ Appui l'adhésion des artisans à la chambre des métiers ➤ Formation des artisans dans les corps de métier ➤ Formation des comités de gestion des infrastructures et équipements sociaux en entretien et maintenance ➤ Appui aux acteurs dans la formation de structures formelles

P 2.3. Programme d'Adaptation aux Effets du Changement Climatique et de Protection de l'Environnement (PA2CPE)

Compte tenu de la structure de l'économie de la commune et de ses besoins de croissance économique, le capital naturel est un levier essentiel. Ainsi, le **PA2CPE** est important pour la croissance à long terme mais également pour l'amélioration du cadre de vie. En effet, il a pour missions de pallier aux déséquilibres environnementaux causés par les actions anthropiques, de préserver et de renforcer le capital naturel.

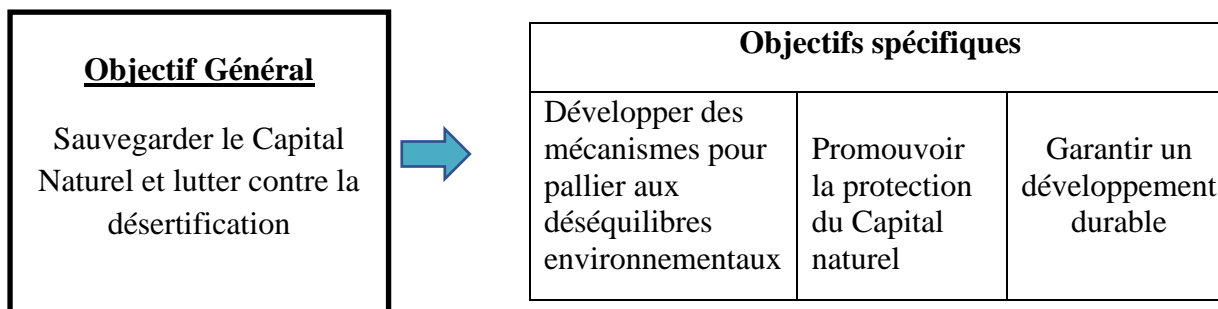


Tableau de Déclinaison des Résultats Attendus	
Résultats	Actions
<p>Des dispositions sont prises pour la sauvegarde de l'environnement et des mécanismes développés pour pallier aux effets du changement climatique</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Aménagement de ZAC (Zones Aménagées Concertées) ➤ Formation des populations sur les coupes de bois ➤ Reboisement de 05 ha ➤ Aménagement d'une pépinière forestière communale pour le reboisement ➤ Développement de variétés culturales à courte durée ➤ Formation de la population en gestion des ressources naturelles et de l'environnement

3.2.3/ AXE 3 : Développer la gouvernance participative, la coopération décentralisée et le partenariat

P 3.1. Programme de Promotion de la Gestion Participative (PPBP)

Le **PPBP** consiste à garantir la pleine participation des populations dans le processus de développement de leur terroir, à promouvoir la coopération décentralisée et le partenariat. Par ailleurs, ce programme vise à renforcer la capacité des élus locaux afin de mener à bien leurs missions

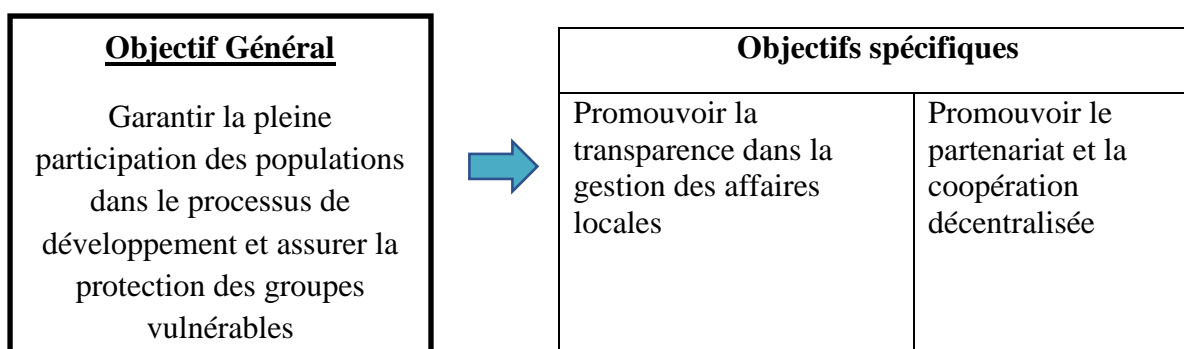


Tableau de Déclinaison des Résultats Attendus	
Résultats	Actions
	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Informatisation de l'état civil ➤ Alphabétisation des élus locaux ➤ Acquisition de 03 ordinateurs ➤ Formation des conseillers et OCB sur la décentralisation et la gouvernance locale ➤ Respect des politiques sociales au niveau National

P.3.2 : Programme d'Aménagement et de Gestion du Territoire (PAGET)

Le PAGET prône l'urbanisation de la commune afin de faciliter la gestion du foncier et limiter les risques de conflits.

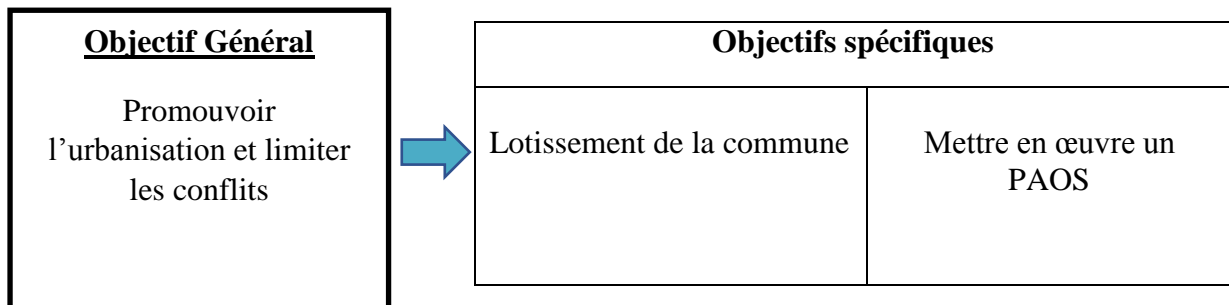


Tableau de Déclinaison des Résultats Attendus	
Résultats	Actions
Aménagement de l'espace communal garanti afin de limiter les conflits	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Lotissement des villages Touba Mouride, Missira B DIENG ➤ Elaboration et mise en œuvre d'un POAS

Tableau 22 : Synthèse du PIL

Axe stratégiques	Programmes	Nbre de projets	Coût Total programme	Coût A1	Coût A2	Coût A3	Coût A4	Coût A5	% Coût	% par Axe
Axe 1	PRIMA	19	236 127 856	27 673 892	78307227	84 313 402	40 833 335	5 000 000	9,24	52,7
	PROVOSA	14	220 203 000	55 000 000	53 901 000	52 901 000	43 401 000	12 000 000	8,62	
	PRAHEMA	2	890 000 000	222 500 135	222 500 135	222 500 135	222 500 135	0	34,85	
Sous total Axe 1		35	1 346 330 856	305 174 027	354708632	359 714 537	306 734 470	17 000 000	52,7	
Axe 2	PURAIES	43	1 043 990 000	167 245 000	233 470 000	238 425 000	214 825 000	190 025 000	40,9	44,63
	PRECADEL	11	20 437 500	7 687 500	9 625 000	1 562 500	1 562 500	0	0,8	
	PA2CPE	8	75 000 000	3 000 000	13 000 000	28 000 000	28 000 000	3 000 000	2,93	
Sous total Axe 2		62	1 139 427 500	177 932 500	256 095 000	267 987 500	244 387 500	193 025 000	44,63	
Axe 3	PPGP	12	45 300 000	2 600 000	12 350 000	15 350 000	15 000 000	0	1,77	2,67
	PAGET	2	23 000 000	3 000 000	0	0	10 000 000	10 000 000	0,9	
Sous total Axe 3		14	68 300 000	5 600 000	12 350 000	15 350 000	25 000 000	10 000 000	2,67	
Coût total PDC		111	2 554 058 356						100	

IV/ PLANIFICATION OPERATIONNELLE

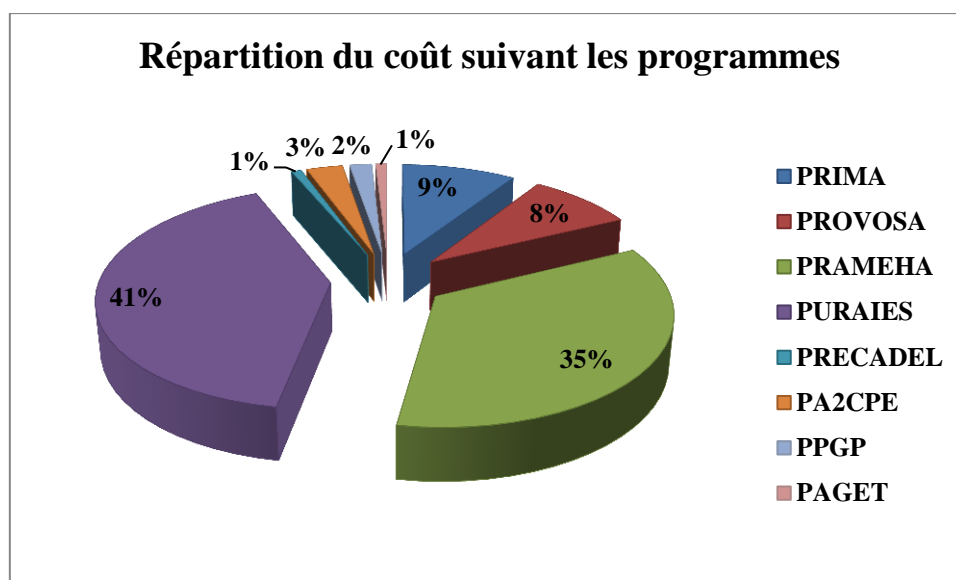
4.1/ Opérationnalisation du plan

4.1.1/ Analyse du PIL

Le PIL quinquennal (2019 – 2023) est composé de 111 projets prioritaires avec un besoin d'investissement annuel moyen de **510 811 671 Fcfa**. L'analyse fait ressortir que la commune a un réel gap à combler en termes d'infrastructures et équipements sociaux, mais aussi que l'insuffisance d'eau est un facteur qui plombe le développement des activités économiques au sein de la commune. Ces besoins en investissement confirment les problématiques majeures des populations qui ont été soulevées lors des diagnostics.

En effet, les programmes PURAIES et PRAMEHA englobent 76% du coût global du PDC.

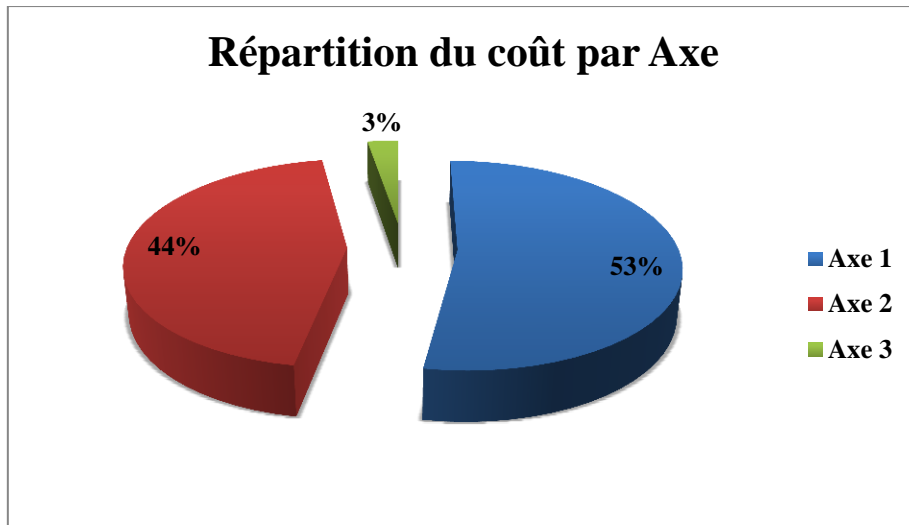
Graphique 6 : Répartition du coût total suivant les programmes



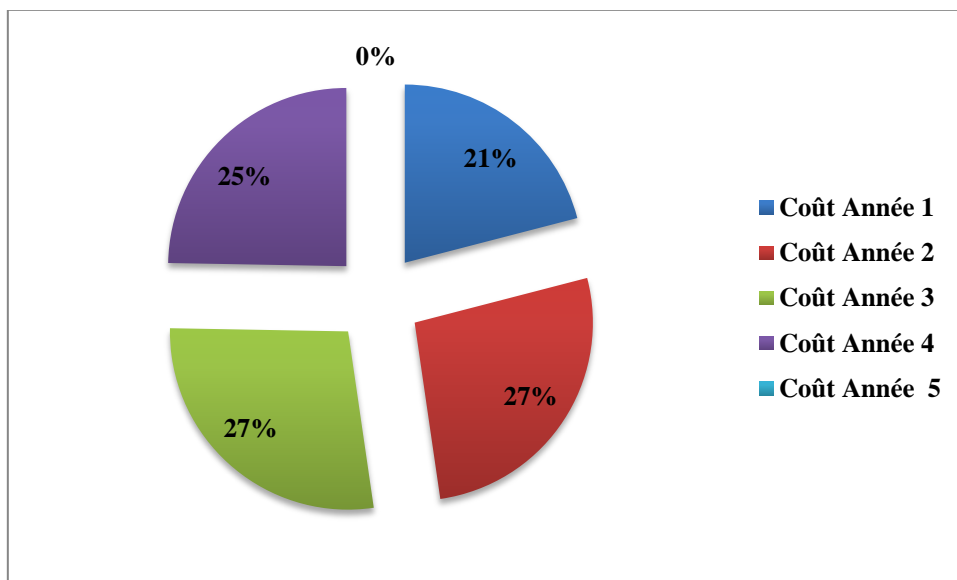
Une analyse suivant les axes nous indique que l'Axe 1 représente 53% du coût global du PIL, 44% et 3% respectivement pour les Axe 2 et 3.

Pour ce qui est des besoins de financements annuels, l'analyse fait ressortir que les années 2 et 3 sont celles qui détermineront le niveau d'exécution du PDC avec un taux 54% en termes de financement.

Graphique 7: Répartition du cout total du PIL par AXE



Graphique 8 : Répartition du coût par année

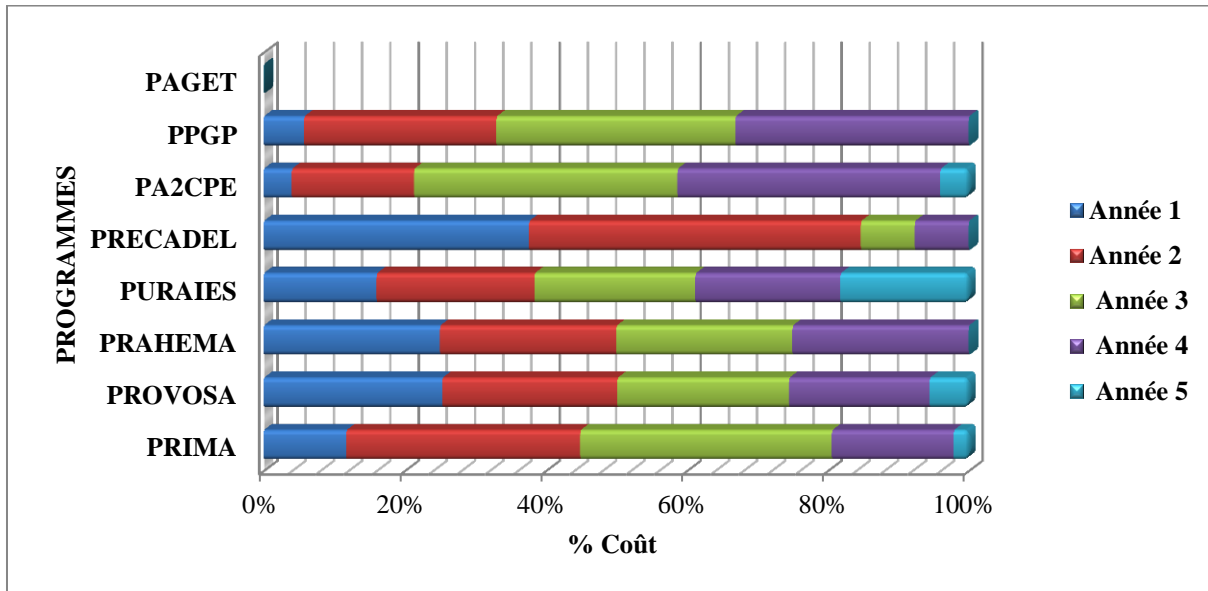


Les années 1 et 2 donnent respectivement 25 et 21% en besoins d'investissement, et l'année 5 dont les dépenses sont quasi nulles.

Par ailleurs, les investissements sur la période d'exécution du PDC diffèrent suivant les priorités des populations. Ainsi, la grande partie des dépenses des programmes PROVOSA, PRECADEL et

PRAMEHA est exécutée durant l'année 1. Pour ce qui est du PRIMA, les dépenses sont plus accentuées à l'année 2.

Graphique 9 : Répartition du coût pour chaque programme par année



Ainsi, le PIL est orienté vers la promotion d'un développement socio-économique durable.

4.2. Stratégie de mise en œuvre du PDC

4.2.1/ Principes directeurs de la mise en œuvre

Les principes directeurs de la stratégie de mise en œuvre du PDC sont fondés sur ceux qui ont servi de base pour la formulation et la mise en œuvre des politiques publiques et locales telles que le PSE et le PDD de Sédiou dont les orientations ont guidé l'élaboration du PDC :

- **Efficacité et de l'efficience** : Le processus de mise en œuvre du PDC et les acteurs (institutions et organisations) qui en ont la responsabilité doivent donner des résultats en fonction des besoins, tout en utilisant au mieux les ressources. L'ensemble des acteurs concernés (y compris les populations à la base) peuvent directement avoir accès aux processus et aux institutions et recueillir l'information qui doit être accessible et suffisante pour permettre à toutes les parties prenantes de comprendre ce qui est fait, et d'en assurer le suivi.
- **Etat de droit** : Les règles de gestion du terroir doivent être appliquées de façon équitable et impartiale, en particulier les questions relatives aux droits de chaque citoyen d'avoir accès aux ressources. Les dispositifs qui seront mis en place et les

processus doivent viser à répondre aux besoins de toutes les parties prenantes. La bonne gouvernance doit jouer un rôle d'intermédiaire entre des intérêts différents afin d'aboutir à un large consensus sur ce qui sert le mieux les intérêts des populations de la Commune et, le cas échéant, sur les politiques et les procédures à la fois nationales, régionales et départementales, dans une parfaite cohérence avec les dispositions d'intégration sous régionale (CEDEAO et UEMOA).

- **Redevabilité** : Les décideurs au niveau du Conseil Municipal et des autres acteurs dépositaires de responsabilité dans la mise en œuvre du PDC (y compris les acteurs non gouvernementaux) doivent rendre des comptes au public, ainsi qu'aux parties prenantes institutionnelles.
- **Participation** : Toutes les parties prenantes (catégories) auront voix au chapitre en matière de prise de décisions, directement ou par l'intermédiaire de représentations légitimes qui défendent leurs intérêts. Cette participation doit être la plus large possible et fondée sur la liberté d'association et de parole, ainsi que sur les capacités nécessaires à chacun pour participer de façon constructive à la prise de décisions.
- **Equité** : L'ensemble des parties prenantes ont la possibilité d'améliorer ou de maintenir leurs conditions de vie/ de travail.
- **Appropriation** : La collectivité locale exerce une réelle maîtrise sur ses politiques et stratégies de développement local et assure la coordination des actions relatives à leur mise en œuvre.
- **Alignement** : Les Partenaires Techniques et Financiers (PTF) doivent reposer l'ensemble de leur soutien sur les stratégies locales de développement ainsi que les procédures y relatives.
- **Harmonisation** : Les actions des PTF sont mieux harmonisées et plus transparentes, et permettent une plus grande efficacité collective au sein de la Commune.
- **Gestion axée sur les résultats** : L'ensemble des composantes du dispositif de mise en œuvre du PDC doit s'inscrire dans une logique de gérer les ressources et d'améliorer les processus de décision en vue d'obtenir des résultats de développement durable de la Commune.
- **Responsabilité mutuelle** : Les PTF et la Collectivité partenaires sont responsables des résultats obtenus en matière de développement.

4.2.2/ Dispositif institutionnel de pilotage

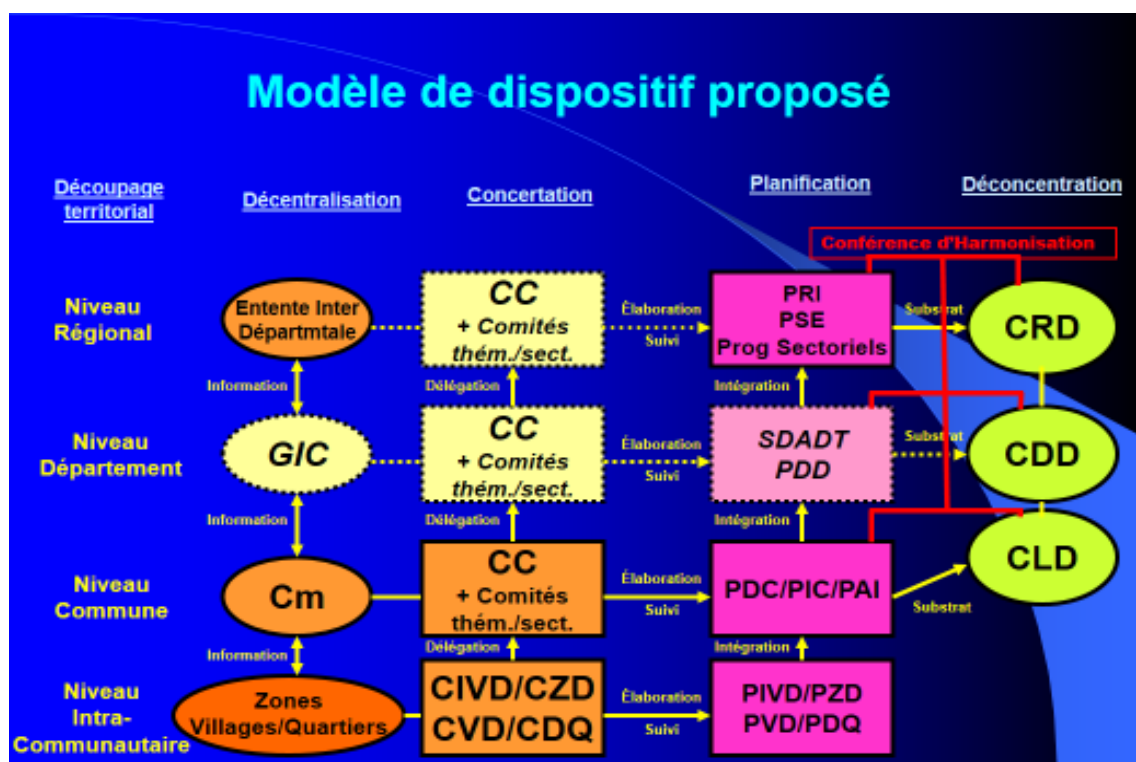
4.2.2.1/ Arrangement institutionnel de mise en œuvre

Le dispositif de mise en œuvre du PDC s’insère dans le cadre des arrangements institutionnels retenus à l’échelle régionale pour une mise en œuvre harmonisée des actions de développement.

Ce dispositif pourrait reposer sur des Cadres de Concertation au niveau des villages, qui seraient agrégés à l’échelle communal par un système de représentation équitable, pour créer un Cadre de Concertation Communal.

Ce cadre de Concertation Communal permettra au Conseil municipal d’assurer un suivi de la mise en œuvre du PDC et de promouvoir une dynamique de gouvernance participative.

Le modèle de Cadre de Concertation proposé par les acteurs régionaux et approuvé par les autorités administratives se résume sur le schéma suivant.



4.2.2.2/ Rôles et responsabilités des acteurs

Globalement, l’esprit qui préside à la mise en œuvre du PDC n’étant pas d’affecter à priori des actions à des catégories d’acteurs, les rôles et responsabilités sont centrés sur la nécessité pour chaque partie prenante de s’assumer, afin de participer de manière significative tant dans la conception que dans la mise en œuvre d’actions articulées autour du PDC et qui relèvent de leurs compétences conformément à la Loi sur l’Acte 3 de la Décentralisation.

Le Conseil Municipal

Globalement, le Conseil municipal se chargera pour la mise en œuvre du PDC de :

- Promouvoir auprès des PTF, des Services de l'Etat et de la Coopération décentralisée les projets contenus dans le PDC;
- Participer au suivi et à la mise en œuvre du PDC, en rendant compte de l'avancement de la recherche de partenaires mais également des projets mis en œuvre ;
- Développer des synergies inter villageoises pour faciliter la mise en œuvre des mesures inter villageoises qui pourraient découlées du PDC;
- Participer effectivement, à travers une représentation à définir, au dispositif de mise en œuvre et de suivi évaluation du PDC.

Les Agences et Services Techniques Déconcentrés

Les Agences et Services Techniques Déconcentrés de l'Etat, devront pour leur part et chacun en ce qui le concerne et, en tenant compte de leurs spécificités:

- Soutenir le Conseil municipal dans la formulation et la mise en œuvre des projets phares issus du PDC ;
- Contribuer directement au financement du PDC ou à travers leurs partenaires stratégiques ;
- Participer au suivi évaluation du PDD à travers des revues conjointes avec le Conseil municipal.

Les Acteurs Non Gouvernementaux (ANG)

L'ensemble de ces acteurs sont parties prenantes à part entière dans la mise en œuvre du PDC. A cet effet, les organisations qui composent chaque catégorie peuvent initier des actions spécifiques mais articulées au Plan d'Actions Prioritaires (PAP) et bénéficient dans ce cadre des mécanismes de financement retenus. Les ANG sont membres des différentes instances de mise en œuvre du plan. Les acteurs ont pour rôles : i) la définition des modalités de participation et de représentation au sein des instances de mise en œuvre de la stratégie ; ii) la coordination du suivi de la mise en œuvre des projets d'ANG.

Les Partenaires Techniques et Financiers (PTF)

Il est recherché dans le rôle des PTF une meilleure harmonisation des financements mis en place et leur complémentarité dans la promotion du PDC, intégrant les synergies intersectorielles. Sous ce rapport, il relève de la responsabilité des PTF, dans l'ensemble des projets soutenus de manière sectorielle ou transversale, l'intégration obligatoire de variables de mesure des performances spécifiques au PDC. Dans ce cadre, une commission PTF sera mise en place dont les modalités de fonctionnement et de contribution seront définies de manière consensuelle avec le Conseil municipal.

4.2.3/ Instruments de mise en œuvre

4.2.3.1/ Le plan Annuel d'Investissement (PAI)

A ce niveau, le Conseil municipal doit pour chaque année, extraire dans le Plan d'Actions Prioritaires, les actions à mener pour chaque année et le soumettre en conseil pour adoption. Une fois adopté puis

adopté par l'autorité administrative, le PAI doit être mis en œuvre en identifiant clairement les différentes sources de financement des actions planifiées pour l'année. A la fin de chaque année, une évaluation est faite pour mesurer le niveau d'exécution du PAI et élaborer en conséquence le PAI de l'année suivante.

4.2.3.2/ Le cadre de Suivi-Évaluation

Il doit définir très clairement les éléments suivants :

- i) Cadre de Mesure des Rendements du PDC ;
- ii) Les méthodes de gestion des informations (collecte, traitement, stockage et diffusion) ;
- iii) Le dispositif de suivi évaluation, avec une définition très claire des rôles et responsabilités des acteurs impliqués.

4.2.3.3/ Cadre de Mesure des Rendements du PDC

Il doit fournir l'ensemble des variables de mesures que sont les indicateurs. Pour chacune de ces variables de mesures qui sont déclinées pour chaque niveau de la chaîne de résultats, des cibles seront fixées. Celles-ci traduiront les ambitions retenues par la Commune pour contribuer significativement à l'amélioration des conditions d'existence des populations. Ces ambitions se veulent alignées à la position stratégique qu'occupe le Commune dans le développement départemental.

4.2.3.4/ La Méthode de Gestion de l'information

Elle repose sur un ensemble d'outils dont des fiches de collectes d'informations, un Système d'Information Géographique (SIG) et un rapport de performance.

Les fiches de collecte d'informations seront gérées aux différents niveaux de production de statistiques (services techniques, projets de développement, autres acteurs sociaux).

Le SIG sera situé au sein de l'instance en charge de la mise en œuvre du PDC. Il permettra de paramétrer l'ensemble des données statistiques et créer toutes les relations dans la hiérarchie et la synergie des variables de mesure des progrès contenues dans le cadre de mesure des rendements. Ce qui favorise une information systématique des indicateurs et *in fine* l'analyse de leur évolution au regard des réalisations et des objectifs poursuivis.

4.2.3.5/ Le Rapport de performance de la mise en œuvre du PDC

Il est produit annuellement et permet de récapituler et d'analyser les progrès. Il s'appuie sur le cadre de mesure des rendements et du support de suivi automatisé.

4.2.3.6/ Les Instruments sectoriels de la mise en œuvre

Les acteurs sectoriels, disposent d'instruments spécifiques ou intégrés de mise en œuvre d'actions de développement. Ainsi, tous les projets sectoriels venant en appui au processus de développement de la Commune quel qu'en soit l'entrée devront s'articuler au processus communal en indiquant de façon très claire leur contribution attendue dans l'atteinte des objectifs de développement communaux.

4.2.4/ Le Financement du PDC

4.2.4.1/ Evaluation des coûts

Les coûts relevant de la mise en œuvre du PDC sont évalués de manière générale dans le PDC, mais c'est à travers l'instrument de programmation opérationnelle qu'est le PAI (Plan Annuel d'Investissement), que les actions seront annuellement mieux budgétisées.

4.2.4.2/ Les sources de financement

Les sources de financement du PDC sont multiples et multiformes, on peut cependant distinguer :

- Le financement par les collectivités locales (Communes, Conseil Départemental) à travers des ressources propres tirées de leur budget ;
- Le financement par l'État du Sénégal grâce aux budgets des Ministères sectoriels (Éducation, Santé, Hydraulique, Énergie, etc.), les Agences publiques et les Projets / Programmes nationaux;
- Le financement par des Partenaires Techniques et Financiers, bilatéraux ou multilatéraux ;
- Le Financement au travers de la coopération décentralisée ;
- Le financement au travers de la diaspora de la Commune résidant notamment dans l'union Européenne, en Amérique du Nord dans la CEDEAO et l'UEMOA ;
- À travers différentes taxes prévues par des lois à travers différents codes comme :

- [Le code de l'environnement](#)

Les dispositions de la loi N° 2001-01 du 15 Janvier 2001 portant code de l'environnement et de son décret d'application N° 2001-282 du 12 Avril 2001 constituent le cadre législatif et réglementaire fondamental régissant les activités ayant des incidences environnementales. La loi et son décret d'application traitent des procédures d'Étude d'Impact Environnemental (EIE).

- [Le code forestier](#)

La loi N° 98/03 du 08 janvier 1998 (partie législative) dispose, en son article L. 44, que « Toute exploitation minière, toute fouille altérant le sol et les formations forestières sont interdites dans les forêts classées, sauf autorisation du Ministre chargé des Eaux et Forêts. En dehors des forêts classées, elles doivent être autorisées par le Président du Conseil Départemental après avis du Conseil Municipal concerné. Le code précise que l'autorisation n'est accordée qu'au vu d'un dossier comprenant, entre autres, une étude d'impact sur le milieu effectuée par, le service des Eaux et Forêts, ou par toute autre personne physique ou morale agréée par ce dernier, aux frais du demandeur.

ANNEXES :

ANNEXE 1 :

Tableau 23 : Détail du Plan d'Investissement Local

Projets	Localisation	Secteur	Coût total	2019	2020	2021	2022	2023	Source de financement	Acteurs
AXE 1 : Promouvoir le développement des secteurs créateurs de richesses										
P 1.1 : Programme d'Intensification et de Modernisation de l'Agriculture (PRIMA)										
OS1 : Diversifier et augmenter la production et la productivité Agricole										
Acquisition de 50 semoirs	Commune	agriculture	9 940 000	3 313 400	3 313 400	3 313 400	0	0	PRACAS, PPDC, Commune, PTF, PAPSEN	OP, COMMUNE
Acquisition de 50 Houe Sine	Commune	agriculture	4 030 000	2 015 000	2 015 000	0	0	0	PRACAS, PPDC, Commune, PTF, PAPSEN	OP, COMMUNE
Acquisition de 50 Harara	Commune	agriculture	8 400 000	4 200 000	4 200 000	0	0	0	PRACAS, PPDC, Commune, PTF	OP, COMMUNE
Acquisition de 50 Charrues	Commune	agriculture	4 957 650	2 478 825	2 478 825	0	0	0		
Acquisition de tracteurs (02)	Commune	agriculture	40 000 000	0	20.000.000	20.000.000	0	0	Commune, PTF, OP	OP
Construction de 04 magasins de stockage d'arachide	Touba Mouride, fassNdiayenne, SinthiouAlimou BARRY	agriculture	32 000 000	10 666 667	10 666 667	10 666 667	0	0	Commune, PPDC, PAPSEN	OP, Commune, STD
Construction de 02 magasins de stockage de produits céréaliers	Touba Mouride	agriculture	16 000 000	0	8 000 000	8 000 000	0	0	Commune, PPDC, PAPSEN	OP, Commune, STD
Aménagement de 03 pépinières maraichères de 1ha (spécifications : oignon, tomate, chou, carotte, piment, « bissap »)	Faoune, Boussinky, Médina D Gano, Bambaracounda, Sinthioucellou	Maraichage							Commune, PPDC, PAPSEN	OP, Commune, STD
Aménagement d'un parc de vaccination	Missira B Dieng	Elevage	4 800 000	0	4 800 000	0	0	0	Commune, CD	MDE
Aménagement d'une pharmacie véto	Faoune	Elevage	4 000 000	0	0	4 000 000	0	0	privés	MDE

Adduction de 05 abreuvoirs au réseau hydraulique (AB de 10mètres)	commune	Elevage	17 500 000	0	5 833 335	5 833 335	5 833 335	0	Commune, populations, PTF, MDE	MDE
Aménagement d'un magasin de vente d'aliments pour le bétail	Touba Mouride	Elevage	5 000 000	0	5 000 000	0	0	0	Commune, populations, PTF, MDE	MDE
Promotion d'activités d'intensification des productions animales	Toute la Commune	Elevage	0							
Mise en place d'une ferme fourragère de 2 ha	Commune	Elevage	7 000 000	0	7 000 000	0	0	0	Commune, populations, PTF, MDE	MDE
Construction d'un local pour l'unité de transformation de Miel	Faune	élevage	5 000 000	5 000 000	0	0	0	0	Commune, PTF, PADEC	populations
OS2 : Améliorer le revenu de la population active et assurer des emplois durables										
Aménagement d'une ferme agricole de 25 ha	Commune	agriculture	60 000 000	0	0	30 000 000	30 000 000	0		
Appui pour la clôture du périmètre maraicher de Saré Pathé	Saré Pathé	Maraichage	2 500 000	0	0	2 500 000	0	0	PTF, propriétaire	Propriétaire
Aménagement d'une pépinière maraicher communautaire	Commune	Maraichage	5 000 000	0	5 000 000	0	0	0	PPDC, ANIDA, Commune, PTF	GIE GPF
Appui aux clôtures des vergers			10 000 000	0	0	0	5 000 000	5 000 000		
Total PRIMA			236 127 856	27 673 892	78307227	84 313 402	40 833 335	5 000 000		
P 1.2 : Programme d'Aménagements hydro-agricoles (PRAMEHA)										
OS 1 & 2 : Contribuer au renforcement de la résilience des plus vulnérables au changement climatique et à l'insécurité alimentaire/ Réduire les flux migratoires										
Aménagement de 05 digues de rétention d'eau	Faune, Diokoul, Fass,Saré alpha, Bambaracounda	Agriculture- Environnement	840 000 000	210 000 135	210 000 135	210 000 135	210 000 135	0	PPDC, PTF, Etat	OP, acteurs, populations
Aménagement de 05 blocs maraichers		Maraichage	50 000 000	12 500 000	12 500 000	12 500 000	12 500 000	0	Etat, Commune, PPDC, ANIDA	GIE, GPF, Jeunes
Total PRAMEHA			890 000 000	222 500 135	222 500 135	222 500 135	222 500 135	0		
P 1.3 : Programme de Promotion et de Valorisation des secteurs d'Appui (PROVOSA)										
OS 1 : Promouvoir la transformation et la valorisation de la production Agricole Locale										
Construction et équipement d'une unité de transformation de produits locaux	Touba Mouride	Exploitation forestière, agriculture	25 000 000	0	12 500 000	12 500 000	0	0	Etat, Commune, ANCAR, PADEC, PTF	GIE, GPF, privés

PLAN DE DEVELOPPEMENT COMMUNAL(PDC) DE FAOUNE

Raccordement au réseau électrique SENELEC de l'unité de transformation de Sésamee	Faoune	agriculture	15 000 000	0	15 000 000	0	0	0	Commune, AJAC, PTF	AJAC Collufifa
Mise en place de fonds de garantie pour le financement des acteurs économiques	commune	Agriculture, élevage, maraichage, commerce	10 000 000	2 000 000	2 000 000	2 000 000	2 000 000	2 000 000	Commune, PAPEF, ANPEJ, DER, PTF	GIE, GPF, Jeunes
Facilitation de l'implantation des IM	Touba Mouride	Micofinance	PM						Commune, SFD	population
Raccordement au réseau électrique des villages traversés par la HT et extension du réseau		Energie	50 000 000	10 000 000	10 000 000	10 000 000	10 000 000	10 000 000	SENELEC, ETAT	population
Accès à l'énergie solaire de 310 ménages	Toute la commune	Energie	21 700 000		7 234 000	7 234 000	7 234 000	0	ANER	population
Installation de 20 lampadaires solaires	Toute la commune	Energie	PM						ASER, ANER	population
OS 2 : Faciliter la mobilité des personnes, des biens et la communication										
Aménagements de 30 km de pistes	Touba Mouride- Fassndiayène =9km ; MissiraB.Dieng-KeurSett = 11km ; MissiraB.Dieng-Darou Dine = 8km ; Médina Bocar SY-SaréMoctar-KeurSette = 10 km ; Médina Bocar SY-Nguéyène- Darou Baida-Boghal = 10 km	Transport	750 000 000	150 000 000	150 000 000	150 000 000	150 000 000	150 000 000	PUDC, PPDC, PNDL, Etat	population
Aménagement de ponts	Babambaracounda- Boussinky ; Bambara Counda-Saré Alpha ; SaréDembaThioune-Saré alpha	Désenclavement	PM						Etat, PUDC	population
Extension des réseaux Orange et Tigo	Commune	Télécommunication	PM						Opérateurs téléphoniques	population
OS 3 : Promouvoir les sites de commerce										
Construction du marché hebdomadaire	Touba Mouride	commerce	40 000 000	40 000 000	0	0	0	0	PEPAM-UE	Population
Renforcement des points de Collecte	Faoune, Saré Alpha	commerce	6 000 000	3 000 000	3 000 000	0	0	0	Etat	OP
Construction d'un marché permanent	Faoune	commerce	40 000 000	0	0	20 000 000	20 000 000	0	Etat, commune, PTF	population
Aménagement de 5 souks	Faoune, Médina Bocar SY, Saré Alpha	commerce	12 500 000	0	4 167 000 000	4 167 000 000	4 167 000	0	Commune, PTF	
Total PROVOSA						52 901 000		12 000 000		
Total Axe 1 = (PRIMA + PRAMEHA+ PROVOSA)			1 346 330 856	305 174	354 708	359 714	306 734	17 000		

										027	362	537	470	000					
AXE 2 : Assurer un environnement propice à la promotion du Capital humain, à l'inclusion sociale et à la gestion rationnelle des RN																			
2.1 : Programme d'Urgence pour le Renforcement et l'Amélioration des Infrastructures et Équipements Sociaux (PURAIES)																			
OS 1&2 : Accélérer la promotion et l'accès équitable aux services sociaux de base/ Consolider l'existant des infrastructures par une bonne gestion et combler le gab																			
Construction et équipement d'une case des tout-petits	Faoune	Education	25 000 000		25 000 000	0	0	0	Etat, Commune	IEF, Commune, ANCTP									
Appui en équipements en matériels dans le préscolaire	Touba Mouride	Education	1 500 000	1 500 000	0	0	0	Commune, Etat, PTF, population	IEF, Commune, ANCTP										
Clôture des établissements à proximité de la RN4 (5*2ha)	FaouneSinthiou A BARRY, MadinaDembaGano, SaréAlpha, Boussinky, MadinaBocarSy, Touba Mouride, SaréDembaThioune, Nguéyène, FassNdiayène, Darou Diné, SaréMouctar	Education	60 000 000	12 000 000	12 000 000	12 000 000	12 000 000	PNDL, CD, CL, PTF	IEF, CL, APE, CGE										
Clôture des autres établissements	7	Education	84 000 000	0	0	28 000 000	28 000 000	28 000 000	PNDL, CD, CL, PTF	IEF, CL, APE, CGE									
Appui en Adduction en eau dans 8 établissements	NguéyèneSaréMoctar, MédinaDembaGano, Médina Alimou Barry, Boussinky, SaréDembaThioune, FassNdiayène, Darou Dine	Education	32 000 000	6 400 000	6 400 000	6 400 000	12 800 000	0	PNDL, CD, CL, PTF, AJAC	IEF, CL, APE, CGE, AME									
Construction de 5 blocs d'hygiène (4 compartiments)	Darou Dine, FassNdiayène, saré alpha, Boussinky, SaréMoctar	Education	20 000 000	10 000 000	10 000 000	0	0	0	Commune, Etat, UNICEF, AJAC	IEF, CGE, APE, AME									
Construction de 5 établissements primaires	Boussoura, Sinthiou Touré, Bambara Counda, Diamaguène, Touba Mbacké	Education	PM						Etat	IEF, CGE, APE, AME									
Remplacement des 24 abris provisoires	Commune	Education	168 000 000	33 600 000	33 600 000	33 600 000	33 600 000	33 600 000	Etat, CD, CL, PTF, programme ero abris provisoire	IEF, CL, APE, CGE									
Construction d'un nouveau CEM	Commune	Education	40 000 000	0	0	40 000 000	0	0	Etat	IEF, CL, APE, CGE, AME									

PLAN DE DEVELOPPEMENT COMMUNAL(PDC) DE FAOUNE

Confection de 374 tables banc	Tous les établissements	Education	13 090 000	6 545 000	6 545 000	0	0	0	Etat, CD, CL, PTF, AJAC	IEF, CL, APE, CGE
Construction et équipement de 06 blocs administratifs	Etablissement à cycle complet	Education	60 000 000	12 000 000	12 000 000	12 000 000	12 000 000	12 000 000	Etat, CD, CL, PTF	IEF, CL, APE, CGE
Renforcement du personnel enseignant	Commune	Education							Etat	
Accès à une source d'énergie au sein des établissements	Tous les établissements	Education	PM						ANER, CD, CL, PTF	IEF, CL, APE, CGE, SENELEC
Aménagement de dos d'âne pour les établissements à proximité de la RN4	Faune ; Touba Mouride, Médina B SY, Saré Alpha	Protection civile	4 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000	0	Commune, PTF, Etat, population	IEF, CL, APE, CGE
Construction et équipement d'une case de santé		Santé	13 000 000	13 000 000	0	0	0	0	commune, PTF, AMREF HealthAfrica, Population, AJAC	District, comité de santé
Gap en équipements du poste de santé comblé	Médina DembaGano	Santé	3 000 000	3 000 000	0	0	0	0	commune, PTF, AMREF HealthAfrica, Population, AJAC	District, comité de santé
Acquisition d'une ambulance	Poste de santé	santé	20 000 000	0	20 000 000	0	0	0	Comités de santé, commune, PTF, Etat	District, comité de santé
Erection de la case de santé en poste	Touba Mouride	Santé	PM						Etat	District, comité de santé
Raccordement au réseau SENELEC du poste de santé	Poste de santé	santé	5 000 000	5 000 000	0	0	0	0	Comité de santé, commune, PTF	District, comité de santé
Réhabilitation du mini forage du poste de santé	Poste de santé	santé	500 000	500 000	0	0	0	0		
Affectation de trois ASC dans les cases de santé	Touba Mouride, Médina Bocar SY, Darou Dine	santé	PM						Comité de santé, commune	District, comité de santé
Augmentation de la dotation en médicaments	Poste+cases	santé	5 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000	Comité de santé commune, PTF, AMREF HealthAfrica	District, comité de santé
Construction et équipement d'une case de santé	SinthiouAlimoubarry	santé	13 000 000	8 000 000	5 000 000	0	0	0	Comité de santé commune, PTF, AMREF HealthAfrica, population	District, comité de santé
Erection de la case de santé en poste de santé	Touba Mouride	santé	PM						Etat	District, comité de santé

PLAN DE DEVELOPPEMENT COMMUNAL(PDC) DE FAUNE

Organisation de causeries sur la santé de la mère et de l'enfant	Commune	Santé/nutrition	PM						Comités de santé, commune, PTF, Etat	District, comité de santé
Renforcement de capacité du personnel de santé non qualifié	Toutes les structures de santé	santé	2 000 000	400 000	400 000	400 000	400 000	400 000	Comités de santé, commune, PTF, Etat	District, comité de santé
Construction d'un forage avec un château de 50m ³ /10 ou 15 mètres	Faune	Hydraulique	26 500 000	0	26 500 000	0	0	0	PUDC	Population, OFOR
Aménagement de 10 Bornes fontaines	commune	Hydraulique	PM						PUDC	OFOR
Extension du réseau hydraulique sur 24 km DN110 :	SaréDembaThioune-Darou Dine= 4km ; Médina Diamal-FassNdiaye= 6km ; Médina Diamal-ThiyeDembelé= 8km ; Diokoul-KeurSette= 6km	Hydraulique	144 00 000	36 000 000	36 000 000	36 000 000	36 000 000	0	BCI, PEPAM-UE	OFOR, Population
Fonçage d'un puits hydraulique	Soumacounda	Hydraulique	6 000 000	6 000 000	0	0	0	0	BCI, PEPAM-UE, PTF	Population
Appui à la formalisation des comités de gestion et à l'entretien des infrastructures et équipements sociaux	commune	Socio-économique	10 000 000	2 000 000	2 000 000	2 000 000	2 000 000	2 000 000	Commune, PTF, AJAC, population	Comités de gestion, population
OS3&4 : Améliorer le cadre de vie des populations/ Elargir l'offre, la qualité et l'accès équitables aux infrastructures et services sociaux										
Achat de 05 charrettes pour l'évacuation des OM	Touba Mouride, faune, Médina B SY, Darou Dine, Saré Alpha	Assainissement	1 250 000	1 250 000	0	0	0	0	Commune, PTF, Population	population
Acquisition de 30 bacs à ordures	Gros villages	assainissement	900 000	900 000	0	0	0	0	Commune, PTF, Population, ONAS	population
Aménagement d'un CETOM	commune	assainissement	PM						Commune, PTF, Population, ONAS	population
Formation des ménages sur les normes d'hygiène assainissement	commune	assainissement	PM						Commune, PTF	population
Construction de 150 DLV	commune	assainissement	19 500 000	0	4 875 000	4 875 000	4 875 000	4 875 000	Commune, Etat, PTF ; PEPAM-UE	Populations STD
Construction d'un Foyer des jeunes Moderne	Faune	jeunesse	20 000 000	0	0	0	10 000 000	10 000 000	Commune, Etat, PTF	ASC
Création d'un centre de formation professionnel	Faune	Jeunesse	50 000 000	0	0	25 000 000	25 000 000	0	ONFP, commune	Jeunesse
Aménagement d'aires de jeux (clôture terrain, construction de toilettes...)	commune	jeunesse	50 000 000	0	0	0	0	50 000 000	Etat	ASC, ODCAV
Appui aux « daaras »	commune	social	5 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000	Commune, PTF	population

PLAN DE DEVELOPPEMENT COMMUNAL(PDC) DE FAOUNE

Mise en place d'une structure d'encadrement des jeunes et des femmes	commune	genre	PM						Commune, PTF, PAPSEN	Jeunes et femmes
Renouvellement des classes d'alphabétisation		éducation	PM						BCI	population
Acquisition de 25 moulins à mil	commune	Socio-économique	62 500 000	12 500 000	12 500 000	12 500 000	12 500 000	12 500 000	Commune, Etat, PTF, GIZ	population féminine
Acquisition de 3 décortiqueuses de ri	commune	Socio-économique	84 000 000		21 000 000	21 000 000	21 000 000	21 000 000	PTF, GIZ	GPF, comité de gestion, populations
Prise en compte du secteur de la protection sociale dans la politique communale	commune	Protection sociale	7 500 000	1 500 000	1 500 000	1 500 000	1 500 000	1 500 000		
Appui à l'organisation des groupes vulnérables	commune	Protection sociale	0	0	0	0	0	0	STD (Action sociale)	
Organisation des journées culturelles	commune	culture	500 000	100 000	100 000	100 000	100 000	100 000	Commune, PTF, AJAC	population
Appui de la troupe théâtrale	commune	culture	250 000	50 000	50 000	50 000	50 000	50 000	Commune ; PTF	jeunes
TOTAL PURAIES			1 043 990 000	167 245 000	233 470 000	238 425 000	214 825 000	190 025 000		
2. 2 : Programme de renforcement de capacités des Acteurs du Développement Economique Local (PRECADEL)										
OS1, 2&3:Autonomiser les acteurs économiques/ Stimuler l'initiative entrepreneuriale/ Professionnaliser les acteurs économiques										
Formation de 31 multiplicateurs de semences dans diverses spéculations	Tous les villages	agriculture	1 937 500	1 937 500	0	0	0	0	ALSE, AJAC COULUFIFA, ADESCAB	OP,Commune
Formation de 31 (relais) agriculteurs sur les techniques de DRS	Tous les villages	environnement	1 937 500	0	1 937 500	0	0	0	Commune, ANCAR, CASADES, PTF	ANCAR, SDDR STD
Formation des responsables des GPF et GIE sur les techniques de conservation et de transformation des produits locaux	Tous les villages	Agro-alimentaire	7 687 500	3 843 750	3 843 750	0	0	0	Commune, PTF, Etat,	population
Formation de 31 femmes et 31 jeunes sur les techniques de bonnes pratiques horticoles	Tous les villages	Maraichage	3 812 500	1 906 250	1 906 250	0	0	0	PPDC, ANIDA, PAPSEN	GPF, OP, GIE, Jeunes
Formation de 31 relais en techniques de production en élevage (4j)	Tous les villages	élevage	1 937 500	0	1 937 500				ANCAR, commune, CD, PRESEAC	Service départemental d'élevage, MDE
Promotion d'implantations d'unités de production intensive en élevage (atelier de production de poulets de chair,	Commune	élevage	PM						Fondstab (élevage), Opération tabaski, commune, PRESAEC	MDE, éleveurs, Populations

d'embouche bovine)										
Appui l'adhésion des artisans à la chambre des métiers										
Organisation des artisans en corps de métier	Commune	artisanat	0	0	0	0	0	0	Commune, artisans, Chambre des métiers	Acteurs
Formation de 50 artisans dans les corps de métier	commune	artisanat	3 125 000	0	0	1 562 500	1 562 500	0	Commune, Chambre des métiers	Acteurs
Formation des comités de gestion des infrastructures et équipements sociaux en entretien et maintenance	commune	Socio-économique	PM						Commune, PTF	Comités de gestion
Appui aux acteurs dans la formation de structures formelles	commune	Tous les secteurs	PM						Commune	OCB
Total PRECADEL			20 437 500	7 687 500	9 625 000	1 562 500	1 562 500	0		

2.3. Programme d'Adaptation aux Effets du Changement Climatique et de Protection de l'Environnement (PA2CPE)

OS 1,2&3: Développer des mécanismes pour pallier aux déséquilibres environnementaux/ Promouvoir la protection du Capital naturel/ Garantir un développement durable

Aménagement de ZAC (Zones Aménagées Concertées)	Commune	Environnement	50 000 000	0	0	25 000 000	25 000 000	0	PMF/FEM, PNUD, AVPE	Populations, STD
Formation des populations sur les coupes de bois	Commune	Environnement	PM						STD, AVPE	population
Reboisement de 30 ha (6ha/an)	Commune	Environnement	10 000 000	2 000 000	2 000 000	2 000 000	2 000 000	2 000 000	STD, Commune, PMF/FEM, PNUD, OCEANIUM,AVPE	ASC, Populations,STD
Mise en place de comités de suivi des espèces reboisées	Les localités reboisées	Environnement	0	0	0	0	0	0	Commune, STD	population
Aménagement d'une pépinière forestière communale pour le reboisement	Commune	Environnement	10 000 000	0	10 000 000	0	0	0	PMF/FEM, PNUD, OCEANIUM,AVPE	Populations, STD
Développement de variétés culturales à courte durée	Commune	Environnement	0	0	0	0	0	0	Etat	OP, ISRA
Formation de la population en gestion des ressources naturelles et de l'environnement	commune	Environnement	PM						STD, AVPE	population

Appui à la mise en œuvre des politiques environnementales	commune	environnement	5 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000	AVPE, commune	STD, population
TOTAL AXE 2 = (PURAIES)+ (PRECADEL)+ (PA2CPE)			1 139 427 500	177 932 500	256 095 000	267 987 500	244 387 500	193 025 000		
AXE 3 : Développer la gouvernance participative, la coopération décentralisée et le partenariat										
3.1 : Programme de Promotion de la Gestion Participative (PPBP)										
OS 1&2 : Promouvoir la transparence dans la gestion des affaires locales, le partenariat et la coopération décentralisée										
Informatisation de l'état civil	Mairie	Gouvernance	10 000 000	0	10 000 000	0	0	0	Commune partenaires	population
Acquisition de 03 ordinateurs	Mairie	Gouvernance	600 000	600 000	0	0	0	0	Commune, PTF, AJAC	Elus locaux
Construction d'un local adéquat pour la Sous-Préfecture	Diaroumé	Gouvernance	30 000 000	0	0	15 000 000	15 000 000	0	Etat	Administration
Recrutement d'un secrétaire pour la Sous-Préfecture	Diaroumé	Gouvernance	PM						Etat	Administration
Renforcement de l'équipement informatique de la Sous-Préfecture	Diaroumé	Gouvernance	700 000	0	350 000	350 000	0	0	Etat, PTF	Administration
Renforcement du personnel CADL en agents agriculture	Diaroumé	Gouvernance	PM						Etat	Administration
Formation des conseillers et OCB sur la décentralisation et la gouvernance locale	Mairie	Gouvernance	4 000 000	2 000 000	2 000 000	0	0	0	Commune, Etat, PTF, ARD	OCB, élus locaux
Respect des politiques sociales au niveau National	Commune	Protection sociale	PM						Commune, Etat, PTF Handicap international, UNICEF, Croix rouge	Action sociale, populations
Appui du trésor dans la collecte des recettes fiscales	Commune	Gouvernance	0	0	0	0	0	0		Trésor
Mise en place d'un dispositif opérationnel de collecte	Siège commune	Gouvernance	0	0	0	0	0	0	Trésor, commune	Commune
Sensibilisation des populations sur le minimum fiscal	Tous les villages	Gouvernance	0	0	0	0	0	0	Trésor, commune	Chefs de village, populations, trésor
Suivi du PDC par le CEP	Mairie	Gouvernance	0	0	0	0	0	0	Commune, CEP	CEP

Total PPBP										
			45 300 000	2 600 000	12 350 000	15 350 000	15 000 000	0		
P.3.2 : Programme d'Aménagement et de Gestion du Territoire (PAGET)										
OS 1&2 : Lotissement des villages (Touba mouride, Missira B DIENG)/Mise en œuvre un PAOS										
Lotissement des villages	Touba Mouride, Missira B DIENG	Urbanisme et Habitat	20 000 000	0	0	0	10 000 000	10 000 000	Urbanisme, commune	Populations
Elaboration et mise en œuvre d'un POAS	Tous les villages	urbanisme	3 000 000	3 000 000	0	0	0	0	Commune, PTF, ARD	Agriculteurs et éleveurs
Total PAGET			23 000 000	3 000 000	0	0	10 000 000	10 000 000		
Total AXE 3 = (PPBP) + (PAGET)			68 300 000	5 600 000	12 350 000	15 350 000	25 000 000	10 000 000		

ANNEXE 2 : FICHES DE PROJETS

Titre du projet :Appui au renouvellement du parc de matériel agricole Numéro : 01	Collectivité territoriale de :Faune		
Localisation : Tous les villages			
Implantation Commune			
Description sommaire du projet :ce projet consiste à appuyer les agriculteurs pour le renouvellement du parc de matériel agricole afin de répondre à la problématique de la vétusté du matériel.			
Axe concerné : AXE1			
Programme concerné : PRIMA			
Objectifs poursuivis			
		L'objectif est de moderniser le parc de matériel	
Mode de gestion envisagé		Des comités de gestion formels seront mis en place par l'équipe municipale au niveau de chaque village.	
Résultats attendus		Population Totale : Population	
		Femmes	
		Jeunes	
Evaluation des coûts			
Coût d'implantation		Total = 28 927 650	
Coût d'opération		Total = 0	
Coût d'entretien		Total = 150.000	
Durée de mise en œuvre du projet :			
Contributions financières attendues			
Nom du PTF contribution	Type d'instrument	Montant	% de
PPDC	Financier	4 339 148	15%
PRACAS	Financier	14 463 825	50%
PAPSEN	Financier	8 678 295	30%
Commune	Financier	1 446 383	5%

Titre du projet : Aménagement de 05 digues de retenue d'eau Numéro : 02		Collectivité territoriale de :Faoune	
Localisation : à identifier			
		Implantation Commune	
Description sommaire du projet : Le projet consiste à mettre en place des aménagements hydro-agricole afin de faire face à l'effet du changement climatique sur la variation et l'instabilité de la pluie, et par la même occasion réduire la dépendance des activités agricoles des phénomènes naturels, par conséquent renforcer la résilience de la population jeune et féminine			
Axe concerné : AXE1			
Programme concerné :		PRAMEHA	
Objectifs poursuivis			
Mode de gestion envisagé			
Résultats attendus		Population Totale : Population	
		Femmes	
		Jeunes	
Evaluation des coûts			
Coût d'implantation		Total = 840 000 000	
Coût d'opération		Total = 0	
Coût d'entretien		Total = 3 000 000	
Durée de mise en œuvre du projet :			
Contributions financières attendues			
Nom du PTF contribution	Type d'instrument	Montant	% de
PPDC	Financier	378 000 000	45%
PAPSEN	Financier	378 000 000	45%
PTF	Financier	67 200 000	8%
Commune	Financier	16 800 000	2%

Titre du projet : Aménagements de 30 km de pistes rurales Numéro : 03	Collectivité territoriale de :Faoune		
Localisation : Commune			
	Implantation exacte : Touba Mouride-Fassndiayène; MissiraB.Dieng-KeurSette; MissiraB.Dieng-Darou Dine ; Médina Bocar SY-SaréMoctar-KeurSette; Médina Bocar SY-Nguéyène- Darou Baida-Boghal		
Description sommaire du projet : le projet envisage l'aménagement des pistes prioritaires de la commune pour un total de 30km.			
Axe concerné : AXE1			
Programme concerné : PROVOSA			
Objectifs poursuivis			
L'objectif visé est le désenclavement de la commune afin de promouvoir les activités commerciale et la mobilité des personnes.			
Mode de gestion envisagé			
Résultats attendus			
Population Totale : Population			
Femmes			
Jeunes			
Evaluation des coûts			
Coût d'implantation		Total = 750 000 000	
Coût d'opération		Total = 0	
Coût d'entretien		Total = 6 000 000	
Durée de mise en œuvre du projet :			
Contributions financières attendues			
Nom du PTF contribution	Type d'instrument	Montant	% de
Etat	Financier	756 000 000	100%

Titre du projet : Construction et équipement d'une Case des tout-petits Numéro : 04		Collectivité territoriale de :Faoune	
Localisation : Commune			
		Implantation exacte : Faoune	
Description sommaire du projet : Le projet a pour mission de promouvoir la petite enfance par l'implantation d'une Case des tout-petits. En effet, le taux de scolarité dans le préscolaire reste encore faible.			
Axe concerné : AXE 2			
Programme concerné : PURAIES			
Objectifs poursuivis		L'objectif poursuivi est de relever le taux de scolarité dans le préscolaire	
Mode de gestion envisagé			
Résultats attendus		Population Totale : petite enfance	
		Femmes	
		Jeunes	
Evaluation des coûts			
Coût d'implantation		Total = 20 000 000	
Coût d'opération		Total = 5 000 000	
Coût d'entretien		Total = 100.000	
Durée de mise en œuvre du projet :			
Contributions financières attendues			
Nom du PTF	Type d'instrument	Montant	% de contribution
DNPE	Financier	25 000 000	100%

Titre du projet : Formation de 31 multiplicateurs de semences dans diverses spéculations Numéro : 05		Collectivité territoriale de :Faoune	
Localisation : Tous les villages			
		Implantation Commune	
Description sommaire du projet : Le projet consiste à former 31 agriculteurs à raison d'un agriculteur par village en tant que multiplicateur de semences dans différentes spéculations. De ce fait chaque village aura à son sein un multiplicateur de semences qui pourra fournir sa localité			
Axe concerné : AXE 2			
Programme concerné : PRECADEL			
Objectifs poursuivis		L'objectif poursuivi est de permettre aux agriculteurs d'être en mesure de produire leur propre semence dans les différentes spéculations afin de répondre à la problématique d'insuffisance des semences qui a été souligné par les agriculteurs.	
Mode de gestion envisagé			
Résultats attendus		Population Totale : Population agricole	
		Femmes	
		Jeunes	
Evaluation des coûts			
Coût d'implantation		Total = 1 937 500	
Coût d'opération		Total = 0	
Coût d'entretien		Total =	
Durée de mise en œuvre du projet :			
Contributions financières attendues			
Nom du PTF contribution	Type d'instrument	Montant	% de
AJAC Colufifa	En nature	387 500	20%
ALSE	En nature	484 375	25%
ADESCAB	En nature	290 625	15%
SDDR	En nature	775 000	40%

Titre du projet : Reboisement de 30 ha de forêt Numéro : 06		Collectivité territoriale de :Faoune	
Localisation : Tous les villages			
		Implantation Commune	
Description sommaire du projet : Le projet vise à reboiser 30ha de forêt. En effet, il s'agira de reboiser les espèces ayant disparues ou en voie de disparition. Par ailleurs, le préalable est la mise en place d'une pépinière forestière.			
Axe concerné : AXE 2			
Programme concerné : PA2CPE			
Objectifs poursuivis		L'objectif est de restituer du couvert végétal	
Mode de gestion envisagé			
Résultats attendus		Population Totale : Population	
		Femmes	
		Jeunes	
Evaluation des coûts			
Coût d'implantation		Total = 10 000 000	
Coût d'opération		Total = 0	
Coût d'entretien		Total = 1 000 000	
Durée de mise en œuvre du projet :			
Contributions financières attendues			
Nom du PTF contribution	Type d'instrument	Montant	% de
PMF/FEM	Financier	5 500 000	50%
OCEANIUM	Financier	3 300 000	30%
AVPE	En nature	2 200 000	20%

Titre du projet : Formation des conseillers et OCB sur la décentralisation et la gouvernance locale Numéro : 07		Collectivité territoriale de :Faoune	
Localisation : commune			
		Implantation Commune	
Description sommaire du projet : le projet consiste à former les élus et OCB afin qu'ils puissent être dans les dispositions d'atteindre les objectifs qui leurs sont assignés			
Axe concerné : AXE 3			
Programme concerné :			
Objectifs poursuivis		L'objectif est de permettre aux élus et OCB d'avoir une bonne capacitation technique et organisationnelle afin de mener à bien leurs missions	
Mode de gestion envisagé			
Résultats attendus		Population Totale : élus et OCB	
		Femmes	
		Jeunes	
Evaluation des coûts			
Coût d'implantation		Total = 4 000 000	
Coût d'opération		Total = 0	
Coût d'entretien		Total = 0	
Durée de mise en œuvre du projet :			
Contributions financières attendues			
Nom du PTF contribution	Type d'instrument	Montant	% de
ARD	En nature	2 000 000	50%
ETAT	Financier	1 600 000	40%
PTF	Financier	400 000	10%